

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

Les Frères musulmans d'Égypte

La désignation « terroriste » des Frères musulmans en décembre 2013,
comme l'aboutissement d'un processus délibérément construit

Auteur : **Doughmani Salhi Naglae**

Promotrice : **Aoun Elena**

Lectrice : **Maréchal Brigitte**

Année académique : **2025-2026**

Master en Sciences-politiques, orientation les relations internationales à finalité
diplomatie et résolution des conflits

Code de déontologie

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

Naglae Doughmani Salhi

Remerciements

Je souhaite tout d'abord adresser mes remerciements à ma promotrice, Madame Elena Aoun, pour sa disponibilité, son écoute, et sa patience ainsi que pour la qualité de son encadrement tout au long de ce travail, ses conseils m'ont été très précieux. Je remercie également ma lectrice, Madame Brigitte Maréchal, pour le temps qu'elle accordera à la lecture de ce mémoire.

Je voudrais particulièrement remercier mes parents pour leur soutien durant toutes mes études, pour leurs encouragements, ils m'ont grandement inspirée. Je voudrais aussi remercier mes sœurs, Chifaa, Afnan et Fatima, et mon frère Hamza d'avoir été une source d'inspiration et de soutien, j'ai de la chance de les avoir à mes côtés.

À mon mari, pour m'avoir soutenue et accompagnée jusqu'au bout,

Table des matières

Introduction.....	6
1. Chapitre I : Théorie de la sécuritisation	8
1.1 De la « sécurité » à la sécuritisation.....	8
1.2 Approche philosophique de la sécuritisation : École de Copenhague	10
1.2.1 Les fondements de l'approche philosophique	10
1.2.2 Les outils analytiques de l'École de Copenhague	11
1.2.2.1 Les unités d'analyse : acteurs et objets référents	11
1.3 Les limites théoriques de L'École de Copenhague	13
1.3.1 Tensions conceptuelles autour de la performativité.....	13
1.3.2 Une sous-théorisation de l'audience et du contexte.....	14
1.3.3 Les difficultés méthodologiques et empiriques de la théorie	15
1.4 Approche sociologique de la sécuritisation : Thierry Balzacq	17
1.4.1 Les trois hypothèses de Balzacq	17
1.4.1.1 La centralité du pouvoir.....	17
1.4.1.2 La codépendance entre l'agent et le contexte	19
1.4.1.3 Le dispositif et la force structurante des pratiques	20
1.5 La sécuritisation dans les contextes-occidentaux/démocratiques	21
1.5.1 Redéfinir "normal" et "exceptionnel" en autoritarisme.....	22
1.5.2 Approche gramscienne : hégémonie, coercition et consentement	23
1.5.3 Qui sécuritise en autoritarisme ? Frontière floue entre État et société	24
1.6 Synthèse : du cadre théorique aux outils d'analyse	24
2. Chapitre 2 : La sécuritisation des Frères musulmans en Égypte, de la construction de la menace à la désignation terroriste	26
2.1 De la tolérance à la construction de la menace (1970-juillet 2013)	27
2.2 Accumulation des conditions de félicité de la sécuritisation	29
2.2.1 Héritage politique et fragilités économiques : l'Égypte post-2011	30
2.2.2 Les fragilités organisationnelles et structurelles des Frères musulmans	32
2.2.3 Les médias privés, relais de la construction de l' « ennemi intérieur »	35
2.2.4 L'armée comme acteur sécurisant : légitimité institutionnelle et hégémonie politique	37
2.3 De l'acte sécurisant à son institutionnalisation : la désignation terroriste comme aboutissement – dès juillet 2013	42
2.3.1 L'acte sécurisant: mobilisation, légitimation et coercition	42
2.3.2 L'audience habilitante, une convergence de légitimations	46
2.3.3 Les instruments de la sécuritisation : de la désignation terroriste à l'ancrage constitutionnel	49
3. Conclusion générale.....	52
Annexe	56
Bibliographies	57
• Ouvrages	57
• Chapitres d'ouvrages.....	58
• Articles scientifiques	59
• Rapports et documents institutionnels.....	62
• Sources en ligne et chapitres en ligne.....	63
• Sources médiatiques	63

Introduction

Ces dernières années, les questions liées à l'islam politique et à la désignation « terroriste » des mouvements islamistes occupent une place prépondérante dans les agendas politiques et sécuritaires contemporains, tant en Europe qu'en Moyen-Orient¹. En effet, les débats sur l'influence des organisations religieuses et de la prévention de la radicalisation ont conduit plusieurs gouvernements, notamment la France, à adopter des législatives plus strictes à l'égard de certains mouvements islamistes, présentés comme une menace pour la cohésion et la sécurité nationale². Aux États-Unis par exemple, un décret exécutif a été signé en janvier 2025, qui désigne officiellement la Confrérie des Frères musulmans comme organisation « terroriste ». Plus encore, l'administration américaine a classé en janvier 2026 les branches des Frères musulmans d'Égypte, de Jordanie ou encore du Liban, sur la liste des organisations terroristes étrangères³. Dès lors, la désignation terroriste est devenue un instrument politique mobilisé par de nombreux États, afin de neutraliser les mouvements islamistes perçus comme menaçants⁴. À cet égard, les Frères musulmans constituent l'un des mouvements islamistes les plus importants du monde contemporain. En effet, la Confrérie est un mouvement fondé en 1928 par Hassan Al-Banna, défendant la vision de l'islam comme système politique et social global⁵.

Elle s'est progressivement développée dans de nombreux pays, notamment à travers les réseaux associatifs, éducatifs et politiques⁶. À cet égard, certains États les considèrent comme un acteur politique légitime, tandis que d'autres les perçoivent plutôt comme une menace idéologique et sécuritaire⁷. Cette ambivalence se reflète d'ailleurs dans le traitement différencié des Frères musulmans selon les contextes nationaux⁸. En Tunisie, la Fraternité est intégrée au jeu politique, en Égypte, elle est cependant réprimée, tandis qu'en Arabie Saoudite, elle est officiellement désignée comme organisation terroriste⁹. Dès lors, la désignation terroriste des Frères

¹ Malika Zeghal, « Religion et politique en Islam : islamismes, réformismes et institutions religieuses », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2002, mis en ligne le 01 février 2015,

² Lecho.be. (2026,). France : le gouvernement envisage des législatives anticipées en mars.

³ RTBF. (2026). États-Unis : l'administration Trump désigne des branches des Frères musulmans comme organisations terroristes.

⁴ Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256.

⁵ Lahoud Tatar, C. (2017). Les Frères musulmans dans les monarchies du Golfe : entre intégration politique et répression. Fondation pour la Recherche Stratégique.

⁶ Pratt, N., & Rezk, D. *op. cit.*

⁷ Letourneau, J.-F. (2019). The perils of power: before and after the 2013 military coup in Egypt [Review of *Chronicles of the Egyptian Revolution and its aftermath; Egypt in a time of revolution: contentious politics and the Arab Spring; The Arab world upended: revolution and its aftermath in Tunisia and Egypt*, by M. C. BASSIOUNI, N. KETCHLEY, & D. OTTAWAY]. *British Journal of Middle Eastern Studies*, 46(1), 208–213.

⁸ Ibidem.

⁹ Wickham, C. R. (2013). *The Muslim Brotherhood: Evolution of an Islamist Movement*. Princeton University Press.

musulmans d'Égypte s'avère particulièrement intéressante, en effet, l'Égypte n'est pas seulement le pays fondateur de la *Gama'a*, elle est aussi le premier pays à la désigner comme menace terroriste¹⁰. Cependant, cette désignation survient un an après l'arrivée au pouvoir de Morsi, candidat issu des Frères musulmans et élue démocratiquement¹¹. À cet stade, une question se pose : comment un mouvement parvenu démocratiquement au pouvoir en juin 2012, a pu être désigné comme une organisation terroriste un an plus tard ? Ce qui nous mène à nous interroger sur la nature même de la désignation terroriste.

Dans cette continuité, l'objectif de ce mémoire sera de démontrer que la désignation « terroriste » des Frères musulmans d'Égypte par le régime d'Al-Sissi, n'est pas une réaction spontanée à une menace réelle, mais l'aboutissement d'une menace délibérément construite, enclenchée dès 2011 jusqu'à se cristalliser en décembre 2013.

Pour cela, nous mobiliserons la théorie de la sécuritisation, qui nous permettra d'analyser les mécanismes par lesquels un acteur parvient à imposer un cadrage sécuritaire et à le faire accepter. Ainsi, la démarche adoptée est également hypothético-déductive, en partant des outils analytiques proposés par la théorie, nous construisons une grille d'analyse appliquée directement au cas égyptien. Une analyse des discours est également envisagée, pour illustrer la logique de la construction de la menace. Notamment, à travers les discours sécuritaires d'Al-Sissi, mais aussi comment les médias amplifient et consolident la construction de la menace. Pour cela nous tenterons de mobiliser des sources primaires (discours officiels, sources médiatiques, rapports officiels, etc.) et des sources secondaires, puisant dans la littérature académique existante. Ainsi ce travail s'articule en deux chapitres, le premier établit le cadre théorique, en restituant les apports de l'École de Copenhague et de l'approche sociologique de Balzacq. Tandis que le deuxième chapitre se concentre d'abord sur la construction des conditions de félicité sur la période 1970-juillet 2013, et la seconde analyse le déploiement de l'acte sécurisant et son institutionnalisation progressive entre juillet 2013 et 2015.

¹⁰ Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256.

¹¹ Ibidem.

1. Chapitre I : Théorie de la sécuritisation

À travers ce travail, notre objectif sera de démontrer que la désignation « terroriste » des Frères musulmans en décembre 2013, n'est pas une réponse spontanée à une menace réelle, mais l'aboutissement d'un processus de construction progressive. Pour cela, nous mobiliserons, la théorie de la sécuritisation, qui nous permettra d'analyser comme un enjeu devient une question de sécurité, passant ainsi de la politique ordinaire au registre sécuritaire. Dès lors, ce chapitre se structure en trois temps, tout d'abord il expose les fondements de la théorie de la sécuritisation, développée par l'approche de l'École de Copenhague. Ensuite, nous évoquerons l'approche sociologique de Balzacq, qui viendra compléter celle de Copenhague, en palliant ses limites et en proposant une lecture plus globale de la théorie. Une section sera également dédiée à l'applicabilité de la théorie dans les contextes non-démocratiques, afin de préserver la pertinence de la théorie pour le cas égyptien. De ces trois temps se dégagera un ensemble d'outils analytiques, qui seront mobilisés pour étudier notre cas d'étude.

1.1 De la « sécurité » à la sécuritisation

Dans la théorie de la sécurité, il existe un débat fondamental opposant l'approche de la sécurité centrée sur l'armée et l'État, défendue par les traditionalistes, et l'approche des partisans de l'élargissement, qui vise à élargir l'agenda de la sécurité à d'autres secteurs clés¹². En effet, le champ des études sur la sécurité a été longtemps défini de manière restrictive, dans un contexte autrefois marqué par les obsessions militaires et nucléaires de la guerre froide¹³. En ce sens, la sécurité renvoie à la protection et à la survie de l'État contre les menaces extérieures, principalement d'ordre militaire¹⁴. En effet, la montée en puissance des nouveaux enjeux sécuritaires à partir des années 1970 (tels que les questions identitaires et la criminalité transnationale pour n'en citer que quelques-uns) a poussé les partisans du *widening* à élargir la notion de sécurité au-delà de son cadre militaire traditionnel¹⁵. Même si les menaces et les vulnérabilités peuvent certes surgir dans de nombreux secteurs, militaires ou non, tous les problèmes ne relèvent pas nécessairement de la sécurité¹⁶.

¹² Buzan, B., Wæver, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. Lynne Rienner.

¹³ Wæver, O. (1995). Securitization and desecuritization. In R. Lipschutz (Ed.), *On security* (pp. 46–86). Columbia University Press.

¹⁴ Ibidem.

¹⁵ Huysmans, J. (1998). Security! What do you mean? From concept to thick signifier. *European Journal of International Politics*, 4(2), 226–255.

¹⁶ Buzan, B., Wæver, O., & de Wilde, J., *op. cit.*

En associant l'usage de la sécurité à n'importe quelle autre menace ou problème, le terme finit par perdre de son sens. D'où la nécessité de construire une conceptualisation cohérente de la sécurité, ayant une signification beaucoup plus spécifique¹⁷. Dès lors, un enjeu devient une question de sécurité lorsqu'il est présenté dans le discours comme une menace suffisamment grave, nécessitant l'adoption d'une série de mesures d'urgence, afin de les contrer¹⁸. Par conséquent, l'usage de la sécurité dans le champ des relations internationales nous mène à discuter de la théorie de la sécuritisation, l'une des innovations théoriques les plus remarquables des études sur la sécurité, au cours des vingt dernières années¹⁹. En effet, cette théorie s'avère particulièrement pertinente pour examiner notre cas d'étude. Elle permettra de comprendre comment les Frères musulmans ont été désignés comme une menace terroriste par le biais du discours sécuritaire du régime de Sissi, dans le contexte répressif qui a suivi le renversement du président Morsi en 2013²⁰.

Par ailleurs, la théorie de la sécuritisation analyse comment certains enjeux deviennent des problèmes de sécurité et pourquoi certains acteurs parviennent à les présenter comme tels plus facilement que d'autres. Quels effets cette qualification produit-elle sur l'action publique et sur la frontière entre une politique ordinaire et une politique dite spéciale²¹ ? De plus, la sécuritisation se distingue du phénomène de la politisation, de par son caractère urgent et existentiel, non exposé au marchandage de la politique et traité de manière décisive par les hauts dirigeants avant toutes autres questions²². Sans oublier de mentionner qu'il y a une différence entre la « sécurisation » et la « sécuritisation », la première renvoyant à la mise en œuvre des mesures concrètes destinées à protéger un objet, un individu ou un espace, tandis que la deuxième relève d'un processus discursif par lequel un enjeu est transformé en un problème de sécurité, en le présentant comme une menace existentielle²³.

De plus, la théorie de la sécuritisation a été initialement développée par l'École de Copenhague, pionnière dans ce domaine grâce au croisement des travaux de Wæver et Buzan²⁴. Selon l'approche copenhaguenne, la sécuritisation est un acte de langage où l'énoncé désigne un

¹⁷ Ibidem.

¹⁸ Stritzel, H. (2007). Towards a theory of securitization: Copenhagen and beyond. *European Journal of International Relations*, 13(3), 357–383.

¹⁹ Balzacq, T. (2011). *Securitization theory: How security problems emerge and dissolve*. Routledge.

²⁰ Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256.

²¹ Balzacq, T. (2011). *Securitization theory: How security problems emerge and dissolve*. Routledge.

²² Buzan, B., Wæver, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. Lynne Rienner Publishers.

²³ Ibidem.

²⁴ Balzacq, T., *op. cit.*

réfèrent comme une menace existentielle, justifiant la prise de mesures exceptionnelles²⁵. Toutefois, cette approche fondée sur la philosophie linguistique se heurte à des limites majeures²⁶, notamment des tensions conceptuelles autour de la performativité du discours, ainsi qu'à une sous-théorisation de l'audience et du contexte, sans compter des difficultés méthodologiques et empiriques concernant le moment et les conditions de la sécuritisation²⁷. Face à ces limites, l'approche sociologique de Balzacq propose une vision plus large, dans laquelle la sécuritisation dépend non seulement du discours, mais également du contexte, de l'audience et des instruments, rendant ainsi la théorie plus opérationnelle²⁸. En résumé, Balzacq complète l'approche de Copenhague en introduisant une dimension pragmatique de la sécuritisation²⁹. Elle offre donc un cadre cohérent et fonctionnel pour analyser notre cas d'étude. Mais avant tout, penchons-nous brièvement sur l'École de Copenhague.

1.2 Approche philosophique de la sécuritisation : École de Copenhague

1.2.1 Les fondements de l'approche philosophique

Contrairement aux approches traditionalistes, l'École de Copenhague aborde la sécurité sous un angle constructiviste, fondée sur la performativité du langage³⁰. En ce sens, la théorie des actes de langage ou le *Speech Act Theory* a été inspirée par Austin et Searle, figures les plus importantes dans le développement de la performativité, en philosophie du langage³¹. Elle défend l'idée selon laquelle l'emploi de la « sécurité » possède un caractère performatif, qu'il ne sert pas seulement à décrire une réalité donnée, mais qu'il peut aussi la construire³². En d'autres termes, les énoncés performatifs réalisent une action spécifique, « ils font des choses » et sont capables par conséquent, de provoquer une activité qui transforme la réalité actuelle³³. Ils s'opposent aux énoncés « constatifs », dont la fonction se réduit à décrire un état de fait, soumis à des tests de véracité et de fausseté, sans accomplir une action en soi par le simple fait d'être prononcés³⁴. En résumé, pour reprendre l'expression d'Austin, le langage est pensé

²⁵ Williams, M.C. (2003). Words, images, enemies: Securitization and international politics. *International Studies Quarterly*, 47(4), 511–531.

²⁶ Stritzel, H. (2007). Towards a theory of securitization: Copenhagen and beyond. *European Journal of International Relations*, 13(3), 357–383.

²⁷ Ibidem.

²⁸ Balzacq, T. (2005). The three faces of securitization: Political agency, audience and context. *European Journal of International Relations*, 11(2), 171–201.

²⁹ Ibidem.

³⁰ Buzan, B., Wæver, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. Lynne Rienner.

³¹ Wæver, O. (1995). Securitization and desecuritization. In R. Lipschutz (Ed.), *On security* (pp. 46–86). Columbia University Press.

³² Ibidem.

³³ Buzan, Wæver et de Wilde, *op. cit.*

³⁴ Ibidem.

comme « doing things with words », où affirmer que « X est une menace » transforme son statut et légitime la prise des mesures d'exception³⁵. Il s'agit d'une forme de « magie sociale ». La triade d'Austin permet de mieux comprendre les mécanismes de cet acte.³⁶

En effet, Austin distingue l'acte locutoire (le contenu sémantique de l'énoncé), l'acte illocutoire (l'action accomplie par l'énoncé lui-même) et l'acte perlocutoire (l'effet concret produit sur l'audience), formant la situation totale de l'acte de langage³⁷. Au sein de l'École de Copenhague, l'acte illocutoire reste toutefois central, puisque la sécuritisation est elle-même un acte performatif. Pour ce faire, un acte de langage (illocutoire) est réussi à condition que les *felicity conditions* soient remplies³⁸. Selon les conditions internes, l'énoncé sécuritaire doit respecter une grammaire propre à la sécurité, c'est-à-dire mobiliser un vocabulaire d'urgence comprenant également les dialectes particuliers des différents secteurs. Il implique également la construction d'une intrigue autour du discours sécuritaire, incluant la menace existentielle, le point de non-retour et l'issue possible³⁹. Concernant les conditions externes, l'acteur sécurisant doit disposer d'une autorité suffisamment reconnue, lui conférant la légitimité nécessaire pour que son discours soit accepté⁴⁰. Ainsi, la menace doit paraître crédible, en s'appuyant sur des éléments déjà perçus comme menaçants dans le contexte donné⁴¹. Dès lors, la combinaison de ces deux conditions détermine le succès ou l'échec de la sécuritisation⁴².

1.2.2 Les outils analytiques de l'École de Copenhague

1.2.2.1 Les unités d'analyse : acteurs et objets référents

L'École de Copenhague distingue trois types d'unités d'analyse, pour examiner le processus de la sécuritisation⁴³. Les objets référents renvoient aux éléments considérés comme essentiellement menacés et ayant un droit légitime à la survie. Les acteurs de la sécuritisation sont ceux qui sécurisent les questions, en déclarant qu'un objet référent est menacé dans son existence. Les acteurs fonctionnels désignent, quant à eux, les acteurs dont les actions influencent les dynamiques d'un secteur, sans être l'objet menacé ni celui qui déclare la

³⁵ Austin, J.L. (1962). *How to do things with words*. Oxford University Press.

³⁶ Ibidem.

³⁷ Oishi, E. (2006). Austin's speech act theory and the speech situation. *Esercizi Filosofici*, 1, 1–14

³⁸ Stritzel, H. (2007). Towards a theory of securitization: Copenhagen and beyond. *European Journal of International Relations*, 13(3), 357–383

³⁹ Oishi, E. (2006). Austin's speech act theory and the speech situation. *Esercizi Filosofici*, 1, 1–14

⁴⁰ Ibidem.

⁴¹ Ibidem.

⁴² Austin, J.L. (1962). *How to do things with words*. Oxford University Press.

⁴³ Buzan, B., Wæver, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. Lynne Rienner.

menace⁴⁴. De plus, la distinction entre les objets référents et les acteurs sécurisants peut parfois paraître difficile à établir, notamment lorsque l'État peut être à la fois l'objet menacé et celui au nom duquel la sécurité est invoquée⁴⁵. En principe, l'État et la nation constituent les objets référents les plus courants, l'un renvoyant à la souveraineté et l'autre à l'identité collective⁴⁶. Ainsi, les mesures de sécurité sont généralement prises au nom d'une collectivité et en référence à celle-ci⁴⁷. Par ailleurs, il est essentiel d'identifier au nom de quoi les populations sont mobilisées (nation, tribus, religion, etc.) plutôt que de savoir par qui cette mobilisation est portée (partis politiques, élites étatiques, mouvements sociaux, etc.)⁴⁸.

Ensuite, l'acteur sécurisant accomplit l'acte de langage, en défendant l'État, la nation, la civilisation ou tout autre principe ou système plus large – et non sa propre survie⁴⁹. La distinction entre acteur et objet référent implique donc l'existence d'une troisième catégorie distincte, celle du « public »⁵⁰. C'est auprès de ce public que l'acteur sécurisant tente d'obtenir l'adhésion au bien-fondé de la menace, justifiant la nécessité du recours à des mesures d'urgence⁵¹. Ces unités d'analyses mettent en évidence le caractère autoréférentiel de l'emploi de la sécurité⁵². Un problème devient donc une question de sécurité non pas parce qu'il existe nécessairement une menace existentielle réelle, mais parce que la question est présentée comme telle⁵³. Autrement dit, nous sommes dans un cas de sécuritisation, lorsqu'un acteur sécurisant parvient à enfreindre les procédures habituelles, auxquelles en temps normal il devrait se conformer, en évoquant la priorité et l'urgence d'une menace existentielle⁵⁴. Toutefois, un discours qui présente une question comme une menace existentielle pour un objet référent ne suffit pas pour créer une sécuritisation en soi⁵⁵. Il s'agit d'un mouvement de sécuritisation, l'enjeu n'est sécuritaire que lorsque le public l'accepte comme tel⁵⁶.

⁴⁴ Ibidem.

⁴⁵ Balzacq, T. (2005). The three faces of securitization: Political agency, audience and context. *European Journal of International Relations*, 11(2), 171–201.

⁴⁶ Buzan, Wæver et de Wilde, *op. cit.*

⁴⁷ Ibidem.

⁴⁸ Buzan, B., Wæver, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. Lynne Rienner.

⁴⁹ Buzan, B., Wæver, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. Lynne Rienner.

⁵⁰ Ibidem.

⁵¹ Ibidem.

⁵² Wæver, O. (1995). Securitization and desecuritization. In R. Lipschutz (Ed.), *On security* (pp. 46–86). Columbia University Press.

⁵³ Buzan, Wæver et de Wilde, *op. cit.*

⁵⁴ McDonald, M. (2008). Securitization and the construction of security. *European Journal of International Relations*, 14(4), 563–587.

⁵⁵ Buzan, Wæver et de Wilde, *op. cit.*

⁵⁶ Ibidem.

1.3 Les limites théoriques de L'École de Copenhague

1.3.1 Tensions conceptuelles autour de la performativité

Malgré l'influence majeure de l'École de Copenhague autour de la théorie de la sécuritisation, il existe néanmoins des tensions internes relatives au concept de l'acte de langage lui-même⁵⁷. Tout d'abord, Balzacq insiste sur le fait que l'illocution et la perlocution ne marchent pas de pair. L'acte illocutoire est un acte conventionnel, comportant des règles qui fonctionnent uniquement si les conditions de félicité sont réunies⁵⁸, tandis que l'acte perlocutoire est un acte situationnel qui dépend des circonstances et inclut tous les effets, voulus ou non, produits par la parole⁵⁹. Contrairement à l'acte illocutoire, il ne dépend pas des conventions fixes mais des circonstances particulières du moment⁶⁰. Par ailleurs, cette confusion provient d'un amalgame entre l'acte de langage au sens strict, en l'occurrence l'illocution, et « la situation totale de l'acte de langage », c'est-à-dire l'ensemble du contexte social dans lequel l'énoncé est prononcé⁶¹. Or pour Austin, la perlocution ne fait pas partie de l'acte de langage, elle constitue une réaction causale à l'action linguistique, et non un acte linguistique en soi⁶². Ainsi, l'illocution et la perlocution sont souvent confondues puisque les locuteurs visent généralement des effets perlocutionnaires lorsqu'ils parlent. Le succès d'un acte illocutoire est donc fréquemment suivi d'un effet perlocutionnaire⁶³.

En s'appuyant sur Searle, Fotion souligne que confondre l'illocution et la perlocution conduit à une erreur philosophique conséquente, étant donné que ces deux notions renvoient à des champs distincts⁶⁴. En effet, l'acte de langage relève de la philosophie du langage, qui étudie le fonctionnement interne du langage et ses règles, tandis que la perlocution relève de la philosophie linguistique, c'est-à-dire qu'elle s'intéresse à la manière dont le langage produit des effets sur la réalité sociale et sur la connaissance de celle-ci⁶⁵. En somme, l'acte perlocutoire conditionne la réussite de l'illocutoire, l'efficacité d'un énoncé exprimé à travers un discours dépend donc de l'impact qu'elle a sur l'audience désignée⁶⁶. Une fois encore, l'École de

⁵⁷ Balzacq, T. (2005). The three faces of securitization: Political agency, audience and context. *European Journal of International Relations*, 11(2), 171–201.

⁵⁸ Ibidem.

⁵⁹ Ibidem.

⁶⁰ Stritzel, H. (2007). Towards a theory of securitization: Copenhagen and beyond. *European Journal of International Relations*, 13(3), 357–383

⁶¹ Buzan, B., Wæver, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. Lynne Rienner.

⁶² Austin, J.L. (1962). *How to do things with words*. Oxford University Press.

⁶³ Buzan, Wæver et de Wilde, *op. cit.*

⁶⁴ Ibidem.

⁶⁵ Oishi, E. (2006). Austin's speech act theory and the speech situation. *Esercizi Filosofici*, 1, 1–14

⁶⁶ Ibidem.

Copenhague met davantage l'accent sur l'acte illocutoire, négligeant l'impact du perlocutoire dans la réussite de la sécurisation⁶⁷. Toutefois, en concevant la sécurité comme un *speech act*, l'acte de langage apparaît comme une position théorique restrictive⁶⁸. En revanche, dans un processus intersubjectif (approche sociologique de la sécuritisation), l'enjeu principal est de provoquer une réponse significative de l'audience⁶⁹. Compte tenu de l'absence d'effet perlocutoire, la sécuritisation ne peut pas aboutir. Celui-ci est donc essentiel et non accessoire, pour comprendre comment un enjeu devient un problème de sécurité⁷⁰.

1.3.2 Une sous-théorisation de l'audience et du contexte

L'École de Copenhague bien qu'elle s'adresse à un public, son cadre ignore ce public, en optant pour une vision illocutionnaire de la sécurité, plutôt que pour un modèle complet englobant également la perlocution⁷¹. Ce faisant, en limitant ses unités d'analyse à l'acteur sécurisant, à l'objet référent et aux acteurs fonctionnels, la théorie rend difficile la mesure du poids réel du public dans la réussite d'une sécuritisation⁷². À cet égard, Vuori propose une révision importante de la théorie, en se concentrant sur la fonction visée par le dirigeant et non plus sur l'adhésion du public⁷³. Pour cela, il identifie quatre « brins » : la mise à l'agenda, la discussion, la légitimation et le contrôle, montrant ainsi qu'une sécuritisation peut être analysée dans différents contextes même sans audience et/ou public⁷⁴. Cette révision risque toutefois de réduire la sécuritisation à un simple outil de mise en œuvre d'une politique donnée, sans tenir compte des réactions sociales ou des dynamiques de pouvoir⁷⁵. Dans cette même perspective, plusieurs chercheurs ont fait valoir la nécessité de redéfinir le rôle du public dans le processus de la sécuritisation⁷⁶. Une sécuritisation réussie est donc mieux comprise en désagrégeant le public⁷⁷, étant donné que l'acteur sécurisant ne s'adresse pas à une masse uniforme, mais à des groupes différents, réceptifs à différents types d'arguments. Il dispose ainsi de formes de

⁶⁷ Buzan, Wæver et de Wilde, *op. cit.*

⁶⁸ McDonald, M. (2008). Securitization and the construction of security. *European Journal of International Relations*, 14(4), 563–587.

⁶⁹ Balzacq, T. (2005). The three faces of securitization: Political agency, audience and context. *European Journal of International Relations*, 11(2), 171–201.

⁷⁰ Wæver, O. (1995). Securitization and desecuritization. In R. Lipschutz (Ed.), *On security* (pp. 46–86). Columbia University Press.

⁷¹ Stritzel, H. (2007). Towards a theory of securitization: Copenhagen and beyond. *European Journal of International Relations*, 13(3), 357–383.

⁷² Balzacq, T. (2011). *Securitization theory: How security problems emerge and dissolve*. Routledge.

⁷³ Vuori, J. A. (2008). Illocutionary logic and strands of securitization. *European Journal of International Relations*, 14(1), 65–99.

⁷⁴ Ibidem.

⁷⁵ Balzacq, *op. cit.*

⁷⁶ Côté, A. (2016). Agents without agency: Assessing the role of the audience in securitization theory. *Security Dialogue*, 47(6), 541–558.

⁷⁷ Ibidem.

pouvoir distinctes⁷⁸. Par conséquent, la réussite d'un processus de sécuritisation dépend de l'adéquation entre le discours et l'audience⁷⁹.

Au-delà du public, le contexte dans lequel s'inscrit le discours joue un rôle tout aussi déterminant⁸⁰. En effet, les dynamiques de sécuritisation ne sont pas uniformes : un mouvement de sécuritisation dans un cadre technocratique sera radicalement différent dans un cadre populaire ou scientifique⁸¹. Chaque décor impose ses propres règles sur « qui » a le droit de parler et « quelle vérité » est acceptable⁸². En d'autres termes, la sécuritisation est vue comme une forme de performance où le « setting » est primordial⁸³. Le cadre structure la relation, la façon dont un acteur se présente et la manière dont son discours est perçu, en fonction du lieu social⁸⁴. De plus, l'analyse des problèmes de sécurité doit également tenir compte de comment les contextes externes, y compris les développements objectifs externes, affectent la sécuritisation⁸⁵. Effectivement, l'approche internaliste de Copenhague soutient l'idée selon laquelle l'acte de langage est accompli selon des règles prescrites, modifiant ainsi le contexte dans lequel il se produit⁸⁶. Néanmoins, cette approche néglige l'importance des « menaces externes ou brutes » qui ne dépendent pas de la médiation linguistique⁸⁷. Or, pour attirer l'attention du public sur un événement considéré comme dangereux, les propos de l'acteur sécurisant doivent résonner dans le contexte, dans lequel ses actions s'inscrivent⁸⁸. Un discours inadapté au contexte social risque donc de faire échouer la sécuritisation⁸⁹.

1.3.3 Les difficultés méthodologiques et empiriques de la théorie

Les limites de l'approche de Copenhague ne sont pas uniquement théoriques, elles se manifestent également sur le plan méthodologique⁹⁰. L'observation de Hopf devient à ce stade particulièrement pertinente, puisque l'étude de la « topographie du discours » exige de ne pas

⁷⁸ Salter, M. B. (2008). Securitization and desecuritization: A dramaturgical analysis of the Canadian Air Transport Security Authority. *Journal of International Relations and Development*, 11(4), 321–349.

⁷⁹ Balzacq, T. (2018). Théories de la sécuritisation, 1989-2018. *Études internationales*, 49(1), 7–24.

⁸⁰ Ibidem.

⁸¹ Le Gouriellec, S. (2018). Sécuritisation et construction d'un complexe de sécurité régional dans la Corne de l'Afrique. *Études internationales*, 49(1), 83–104.

⁸² Ibidem.

⁸³ Salter, *op. cit.*

⁸⁴ Le Gouriellec, *op. cit.*

⁸⁵ Balzacq, T. (2011). *Securitization theory: How security problems emerge and dissolve*. Routledge.

⁸⁶ Olsson, C. (2015). De la sécurité à la violence organisée : tropismes et points aveugles de « l'école de Copenhague ». *Études internationales*, 46(2-3), 211–230.

⁸⁷ Balzacq, *Securitization theory, op. cit.*

⁸⁸ Balzacq, *Théories de la sécuritisation, op.cit.*

⁸⁹ Balzacq, T. (2005). The three faces of securitization: Political agency, audience and context. *European Journal of International Relations*, 11(2), 171–201.

⁹⁰ Balzacq, *Théories de la sécuritisation, op.cit.*

« attribuer (...) des étiquettes relativement fixes à des éléments de preuve textuels (que) l'on suppose avoir la même signification »⁹¹. Autrement dit, l'analyse ne peut pas présumer que les mots « portent » automatiquement un sens stable, elle doit expliciter le processus par lequel un public interprète un énoncé⁹². Dans cette perspective, l'efficacité d'une prise de parole repose sur un processus de décodage sémantique et pragmatique, par le public⁹³. Le décodage sémantique renvoie à la signification associée aux mots agrégés syntaxiquement, tandis que le décodage pragmatique repose sur certains aspects de l'utilisation du langage, comme les métaphores, les images et les métonymies⁹⁴. À cela s'ajoute la question des effets produits par le discours. L'explication des effets produits par l'énoncé peut se faire de deux manières : soit en termes de causalité, soit en termes de finalité⁹⁵. La distinction est essentielle, étant donné que le glissement vers l'approche téléologique revient fréquemment à présumer les intentions de l'acteur, qui sont d'ailleurs difficiles à établir empiriquement⁹⁶. En résumé, la théorie indique « quoi » analyser, mais reste silencieuse sur comment l'analyser⁹⁷.

De plus, la réussite d'une sécuritisation ne dépend pas uniquement du discours lui-même. Il y a aussi de nombreux discours qui obtiennent simplement l'assentiment d'un public cible, en raison de l'accès asymétrique de ce dernier à l'information. Comme le public n'est pas pleinement informé, il s'appuie généralement sur les discours des responsables, gouvernementaux, etc⁹⁸. Ils estiment que ces derniers sont le siège de la légitimité constitutionnelle, et doivent avoir de « bonnes raisons » d'affirmer, dans ce cas, que « X » représente une menace pour la survie de l'État⁹⁹. En vertu des « bonnes raisons », les fonctionnaires ont plus de facilité, par rapport à tout autre acteur de la sécuritisation, à sécuriser une question, principalement parce qu'ils occupent des postes influents dans le domaine de la sécurité¹⁰⁰. La force pratique du discours se situe donc entre la cohérence logique et la dynamique du pouvoir social¹⁰¹. Or, l'École de Copenhague, en privilégiant l'acte illocutoire, s'est retrouvée coincée dans la philosophie du langage, en s'intéressant au fonctionnement du

⁹¹ Hopf, T. (1998). The promise of constructivism in international relations theory. *International Security*, 23(1), 171–200.

⁹² Ibidem.

⁹³ Balzacq, T. (2016). *Théories de la sécurité : Les approches critiques*. Presses de Sciences Po.

⁹⁴ Ibidem.

⁹⁵ Balzacq, T. (2005). The three faces of securitization: Political agency, audience and context. *European Journal of International Relations*, 11(2), 171–201.

⁹⁶ Balzacq, T. (2011). *Securitization theory: How security problems emerge and dissolve*. Routledge.

⁹⁷ Stritzel, H. (2007). Towards a theory of securitization: Copenhagen and beyond. *European Journal of International Relations*, 13(3), 357–383.

⁹⁸ Bourdieu, P. (1991). *Language and symbolic power*. Harvard University Press.

⁹⁹ Ibidem.

¹⁰⁰ Balzacq, « The three faces of securitization », *op. cit.*

¹⁰¹ Bourdieu, *op. cit.*

langage en tant que tel et dans son universalité¹⁰². C'est dans cette limite qu'une approche plus sociologique de la sécuritisation s'est développée. Elle vise à analyser comment le discours s'inscrit dans la réalité et comment un groupe parvient à partager une même interprétation¹⁰³.

1.4 Approche sociologique de la sécuritisation : Thierry Balzacq

Dans cette section, l'objectif ne sera pas d'alourdir davantage un débat déjà abondant en arguments et en hypothèses, mais plutôt de décomposer et de présenter à nouveau ces approches sous forme d'un ensemble cohérent d'hypothèses, guidant ainsi la recherche empirique¹⁰⁴. En ce sens, la théorie de la sécuritisation développée par Thierry Balzacq permettra de concevoir un nouveau cadre d'analyse, en apportant une touche sociologique à la compréhension de la manière dont les questions de sécurité apparaissent, évoluent et disparaissent¹⁰⁵. En d'autres termes, Balzacq nous propose d'élaborer une théorie globale de la sécuritisation, afin qu'elle puisse être déployée pour expliquer l'émergence des problèmes de sécurité (spécifiques)¹⁰⁶. Alors que l'approche philosophique de l'École de Copenhague réduit la sécuritisation à une performance linguistique, dépendant des conditions de félicité¹⁰⁷. L'approche sociologique conçoit quant à elle la sécuritisation comme un processus stratégique et intersubjectif. Ici, le succès dépend non seulement de l'acceptation par l'audience, mais aussi du contexte ainsi que des facteurs historiques et sociaux.¹⁰⁸ Balzacq propose donc trois hypothèses fondamentales, à savoir : la centralité du pouvoir, la codépendance entre l'agent et le contexte, ainsi que le dispositif et la force structurante des pratiques. L'objectif sera d'identifier ce qu'il désigne comme la « congruence » causale entre ces différents facteurs¹⁰⁹.

1.4.1 Les trois hypothèses de Balzacq

1.4.1.1 La centralité du pouvoir

Tout d'abord, selon Balzacq, une question devient un enjeu sécuritaire, lorsqu'un « public habilitant » ou *empowering audience*, approuve les affirmations de l'acteur sécurisant¹¹⁰. Par

¹⁰² Balzacq, T. (2016). *Théories de la sécurité : Les approches critiques*. Presses de Sciences Po.

¹⁰³ Balzacq, T. (2011). *Securitization theory: How security problems emerge and dissolve*. Routledge.

¹⁰⁴ Ibidem.

¹⁰⁵ Balzacq, T. (2011). A theory of securitization: Origins, core assumptions, and variants. In T. Balzacq (Ed.), *Securitization theory: How security problems emerge and dissolve* (pp. 1–30). Routledge.

¹⁰⁶ Balzacq, T. (2005). The three faces of securitization: Political agency, audience and context. *European Journal of International Relations*, 11(2), 171–201.

¹⁰⁷ Balzacq, *Securitization theory*, op. cit.

¹⁰⁸ Balzacq, *The three faces of securitization*, op. cit.

¹⁰⁹ Ibidem.

¹¹⁰ Ibidem.

définition, le « public habilitant » est celui qui entretient un lien causal et direct avec le problème, tout en permettant à l'acteur sécurisant de prendre des mesures, afin de contrer cette menace¹¹¹. En conséquence, le succès de la sécuritisation dépend fortement de la capacité d'un acteur à s'identifier aux sentiments, aux besoins et aux intérêts de son public¹¹². Pour persuader le public, c'est-à-dire obtenir un effet perlocutionnaire, l'orateur doit adapter son langage à l'expérience de l'audience¹¹³. C'est ce qu'illustre Kenneth Burke : l'idée selon laquelle une persuasion efficace exige que l'argumentation de l'orateur utilise des termes trouvant écho dans le langage de l'auditeur¹¹⁴, comme la parole, les gestes, la tonalité, l'ordre des mots, l'image, l'attitude, l'idée articulée ou encore la production d'un sentiment d'appartenance commun, le « nous »¹¹⁵. Ainsi, les acteurs de la sécuritisation cartographient les populations cibles à persuader, en se basant à la fois sur leurs propres stéréotypes et les stéréotypes qu'ils estiment partagés par ces populations¹¹⁶.

Roe complète cette analyse, en soulignant que l'acteur sécurisant cherche à la fois un soutien moral, c'est-à-dire l'adhésion publique au discours sécurisant, et le soutien formel ou l'aval institutionnel, autorisant la mise en œuvre des mesures¹¹⁷. Plus l'acteur parvient à aligner les deux soutiens, plus la question sécuritaire a des chances d'être sécurisée avec succès¹¹⁸. Dans le cas contraire, lorsque ces deux soutiens divergent, la sécuritisation devient fragile et perd en crédibilité, tout en s'exposant davantage à la contestation¹¹⁹. Par ailleurs, dans la sécuritisation, l'audience n'est pas un bloc homogène. Il existe donc différents publics¹²⁰ auprès desquels les agents de la sécuritisation s'efforcent toujours de convaincre l'adhésion la plus large possible, tout en ajustant leurs discours¹²¹. C'est dans cette perspective que l'exemple de Démosthène, prend tout son sens : il montre qu'un discours doit être ajusté au répertoire sémantique de l'audience, lui-même alimenté par la mémoire collective ou le *Zeitgeist*¹²². C'est-à-dire que l'acteur sécurisant doit mobiliser un répertoire sémantique susceptible de faire écho aux

¹¹¹ Balzacq, T. (2011). *Securitization theory: How security problems emerge and dissolve*. Routledge.

¹¹² Ibidem.

¹¹³ Bourdieu, P. (1991). *Language and symbolic power*. Harvard University Press.

¹¹⁴ Burke, K. (1950). *A rhetoric of motives*. Prentice-Hall.

¹¹⁵ Ibidem.

¹¹⁶ Bourdieu, *op. cit.*

¹¹⁷ Roe, P. (2008). Actor, audience(s) and emergency measures: Securitization and the UK's decision to invade Iraq. *Security Dialogue*, 39(6), 615–635.

¹¹⁸ Ibidem.

¹¹⁹ Ibidem.

¹²⁰ Léonard, S., & Kaunert, C. (2011). Reconceptualizing the audience in securitization theory. In T. Balzacq (Ed.), *Securitization theory: How security problems emerge and dissolve* (pp. 57–76). Routledge.

¹²¹ Balzacq, T. (2005). The three faces of securitization: Political agency, audience and context. *European Journal of International Relations*, 11(2), 171–201.

¹²² Balzacq, *Securitization theory, op. cit.*

références et aux valeurs déjà familières au public, façonné par la mémoire collective qui oriente la manière dont l'audience perçoit une situation¹²³.

1.4.1.2 La codépendance entre l'agent et le contexte

À cette première hypothèse s'ajoute celle de la codépendance entre l'action discursive de l'agent sécurisant et les conditions contextuelles, dans lesquelles ce discours est énoncé, reçu et interprété¹²⁴. Selon l'auteur, tout mouvement de la sécuritisation s'inscrit dans un contexte défini, soulevant ainsi une double interrogation, d'une part ontologique et de l'autre part épistémologique¹²⁵. D'un point de vue ontologique, le contexte est à la fois assimilé aux secteurs de la sécurité et aux conditions historiques associées à la menace¹²⁶. Plus encore, Wetherell distingue le *proximat context* – soit la situation concrète d'énonciation, et le *distal context* – soit l'environnement macro-social et historique¹²⁷. D'ailleurs, cette double dimension du contexte apparaît dans ce qu'on appelle le répertoire sémantique de la sécurité. Il s'agit d'un fonds cognitif dans lequel puisent les acteurs sécurisants, lorsqu'ils présentent un problème de sécurité à une audience spécifique¹²⁸. Le répertoire sémantique combine donc une signification textuelle et culturelle, revenant à dire que la signification de la sécurité découle d'une expérience à la fois culturelle et historique¹²⁹. S'ensuit la dimension épistémologique du contexte qui consiste à évaluer l'impact de celui-ci sur les processus de sécuritisation¹³⁰. En d'autres termes, les auteurs de la sécurité traitent le contexte comme une condition facilitante influençant le succès d'un mouvement de sécuritisation¹³¹.

Balzacq développe une approche externaliste, où les déclarations relatives à la sécurité doivent être liées à une réalité externe pour convaincre le public habilitant¹³². En effet, le succès de la sécuritisation, c'est-à-dire la possibilité d'obtenir l'assentiment d'un public par effet perlocutionnaire, repose sur la manière dont la conjoncture historique rend le public plus

¹²³ Balzacq, T. (2011). *Securitization theory: How security problems emerge and dissolve*. Routledge.

¹²⁴ Balzacq, T. (2005). The three faces of securitization: Political agency, audience and context. *European Journal of International Relations*, 11(2), 171–201.

¹²⁵ Balzacq, *Securitization theory, op. cit.*

¹²⁶ Balzacq, *The three faces of securization, op.cit.*

¹²⁷ Wetherell, M. (1998). Positioning and interpretative repertoires: Conversation analysis and post-structuralism in dialogue. *Discourse & Society*, 9(3), 387–412.

¹²⁸ Hopf, T. (2002). *Social construction of international politics: Identities and foreign policies, Moscow, 1955 and 1999*. Cornell University Press.

¹²⁹ Ibidem.

¹³⁰ Balzacq, *Securitization theory, op. cit.*

¹³¹ Balzacq, *The three faces of securization, op.cit.*

¹³² Ibidem.

sensible à sa vulnérabilité¹³³. Plus encore, la sécuritisation dépend également de la capacité de l'agent, à choisir les moments les plus propices pour faciliter la reconnaissance de la menace par le public concerné¹³⁴. En fonction des contextes, certains agents seront particulièrement bien positionnés pour sécuriser un problème plutôt que d'autres. Cela signifie que le contexte confère plus ou moins de pouvoir à certains agents et détermine le degré de la menace, tout en suscitant de la sensibilité chez les acteurs impliqués¹³⁵. Étant donné que les déclarations sur la sécurité ne peuvent avoir de sens que pour un public capable de les interpréter¹³⁶, la dimension performative de la sécurité se situe ainsi entre la régularité sémantique et les circonstances contextuelles¹³⁷. Cette analyse rejoint l'argument de Balzacq, selon lequel les discours sécuritaires sont des marques linguistiques destinées à rappeler ou à diriger l'attention du public vers un référent déterminé¹³⁸. Ainsi, le sens de la sécurité repose sur la reconnaissance mutuelle du contenu de l'objet menaçant, auquel le discours fait symboliquement référence¹³⁹.

1.4.1.3 Le dispositif et la force structurante des pratiques

Balzacq introduit une troisième hypothèse portant sur le rôle des instruments de la sécuritisation, qui permet de passer du discours sécuritaire à l'action publique¹⁴⁰. Au-delà du discours performatif défendu par l'École de Copenhague, l'approche sociologique entend la sécuritisation comme un ensemble de pratiques sociales et structurées¹⁴¹. Ces pratiques sont encadrées par des outils et des « habitus » hérités des dynamiques sociales, reliées par un dispositif cohérent, les rendant ainsi évidentes et routinières¹⁴². Une telle approche s'appuie sur deux sources d'inspiration majeures. D'un côté, de Foucault emprunte l'idée du « dispositif »¹⁴³. Par « dispositif », Foucault entend un « ensemble résolument hétérogène mêlant discours, institutions, aménagements matériels, loi et mesures administratives, du dit et du non-dit »¹⁴⁴. Tandis que de Bourdieu choisit l'approche sociologique de la sécuritisation qui retient les concepts de « champs » de lutte, où les acteurs sont identifiés en fonction de leurs

¹³³ Côté, A. (2016). Agents without agency: Assessing the role of the audience in securitization theory. *Security Dialogue*, 47(6), 541–558.

¹³⁴ Ibidem.

¹³⁵ Bourdieu, P. (1991). *Language and symbolic power*. Harvard University Press.

¹³⁶ Balzacq, T. (2005). The three faces of securitization: Political agency, audience and context. *European Journal of International Relations*, 11(2), 171–201.

¹³⁷ Côté, *Agents without agency*, op. cit.

¹³⁸ Balzacq, T. (2011). *Securitization theory: How security problems emerge and dissolve*. Routledge.

¹³⁹ Balzacq, T. (2016). *Théories de la sécurité : Les approches critiques*. Presses de Sciences Po.

¹⁴⁰ Balzacq, *Securitization theory*, op. cit.

¹⁴¹ Côté, *Agents without agency*, op. cit.

¹⁴² Balzacq, *Securitization theory*, op. cit.

¹⁴³ Pieret, D. (2016). Chapitre III. Anciens instruments, nouveaux usages. In *Les frontières de la mondialisation*. Liège: Presses universitaires de Liège.

¹⁴⁴ Pieret, D. (2016). Chapitre III. Anciens instruments, nouveaux usages. In *Les frontières de la mondialisation*. Liège: Presses universitaires de Liège.

natures et de leurs ressources, dont dépend leur pouvoir¹⁴⁵. Et le concept d'« habitus », désigne quant à lui un ensemble des dispositions acquises, façonnant le discours et les pratiques des acteurs¹⁴⁶. C'est ce que souligne Balzacq en définissant les instruments de la sécuritisation comme un « dispositif social et technique identifiable incarnant une image de menace spécifique à travers laquelle l'action publique est configurée pour résoudre un problème de sécurité »¹⁴⁷.

Toutefois, les instruments politiques de la sécuritisation ne constituent pas une solution purement technique à un problème public. Bien que leur caractère opérationnel soit essentiel, il convient également d'y intégrer l'aspect symbolique¹⁴⁸. En effet, les pratiques en matière de sécurité concernent essentiellement deux types d'outils : d'une part les instruments réglementaires et de l'autre part les instruments de renforcement des capacités¹⁴⁹. Le premier vise à influencer les comportements des acteurs sociaux en autorisant certaines pratiques afin de réduire la menace. Le deuxième comprend, entre autres, les informations, la formation, la force, et d'autres ressources nécessaires à la réalisation des objectifs. En résumé, l'approche sociologique inscrit la théorie dans une configuration de circonstances, dont la congruence facilite la réalisation¹⁵⁰. Pour cela, plutôt que d'analyser séparément les hypothèses mises en évidence, il convient d'examiner le degré de congruence entre elles, étant donné qu'elles peuvent favoriser ou freiner la sécuritisation¹⁵¹. L'étude de la congruence permet de déterminer le statut relatif de chaque facteur dans le réseau de causalité car il est difficile d'identifier un lien causal précis comme cause unique d'une question de sécurité. L'étude de la congruence entre les stratégies de l'acteur sécurisant, le cadre de référence, le contexte et le fonctionnement du dispositif, offre ainsi un cadre analytique plus rigoureux¹⁵².

1.5 La sécuritisation dans les contextes-occidentaux/démocratiques

Étant donné que notre cas d'étude concerne un État non-occidental et non-démocratique, et que la théorie de la sécuritisation est souvent formulée dans une perspective étato-centrée, il convient d'examiner les conditions de son applicabilité à ce type de contexte. L'objectif sera

¹⁴⁵ Monnier, A. (2017). Habitus. Dans *Publictionnaire : dictionnaire encyclopédique et critique des publics*.

¹⁴⁶ Ibidem.

¹⁴⁷ Balzacq, T. (2011). *Securitization theory: How security problems emerge and dissolve*. Routledge.

¹⁴⁸ Balzacq, T. (2016). *Théories de la sécurité : Les approches critiques*. Presses de Sciences Po.

¹⁴⁹ Balzacq, *Securitization theory, op. cit.*

¹⁵⁰ Ibidem.

¹⁵¹ Balzacq, T. (2005). The three faces of securitization: Political agency, audience and context. *European Journal of International Relations*, 11(2), 171–201

¹⁵² Balzacq, *The three faces of securitization, op.cit.*

donc de préserver la pertinence analytique de la théorie face à ce type de contexte¹⁵³. En effet, la théorie de la sécuritisation s’est principalement développée à partir des cas européens, et par conséquent, un débat considérable a eu lieu sur la question de savoir comment la théorie de la sécuritisation peut être appliquée à des contextes non-occidentaux et/ou non-démocratiques¹⁵⁴. La principale objection à l’utilisation de la théorie dans les contextes autoritaires, a été la distinction entre « normal » et « exceptionnel »¹⁵⁵, dans la mesure où les « mesures exceptionnelles » sont définies comme un écart par rapport à une politique ordinaire, à savoir une norme libérale-démocratique et délibérative¹⁵⁶. Cependant, dans les régimes autoritaires, cette différence est moins visible, puisque des mesures coercitives peuvent déjà faire partie du fonctionnement ordinaire¹⁵⁷. D’autre part, le rapport entre l’État et la société civile est différent des démocraties occidentales, où la société est souvent plus encadrée et contrainte¹⁵⁸. Cela ne rend pas la théorie inutile, mais impose des reformulations de certaines conceptions proposées par plusieurs auteurs, afin de l’appliquer de manière pertinente¹⁵⁹.

1.5.1 Redéfinir “normal” et “exceptionnel” en autoritarisme

L’affirmation selon laquelle la théorie de la sécuritisation serait inapplicable dans le contexte des régimes autoritaires, repose sur une représentation stéréotypée¹⁶⁰. En réalité, l’autoritarisme ne peut pas s’expliquer uniquement par la peur ou la répression, mais également par des moyens non coercitifs, assurant ainsi la stabilité et la longévité du régime¹⁶¹. Par ailleurs, dans plusieurs régimes autoritaires, l’appareil coercitif et certains dispositifs juridiques d’exception font partie des instruments ordinaires du gouvernement¹⁶². Il est dans ce cas, moins évident de faire la distinction entre une politique « normale » et une politique « exceptionnelle »¹⁶³. En effet, quand un régime autoritaire passe à la politique exceptionnelle ou *special politics*, ce n’est pas

¹⁵³ Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256.

¹⁵⁴ Vuori, J. A. (2008). Illocutionary logic and strands of securitization. *European Journal of International Relations*, 14(1), 65–99.

¹⁵⁵ Mabon, S. (2018). The Copenhagen School goes global: Securitisation in the Non-West. *Global Discourse*, 8(1), 1–10.

¹⁵⁶ Holbraad, M., & Pedersen, M. A. (2012). *Times of security: Ethnographies of fear, protest and the future*. Routledge.

¹⁵⁷ Pratt & Rezk, *op. cit.*

¹⁵⁸ Gerschewski, J. (2013). The three pillars of stability: Legitimation, repression, and co-optation in autocratic regimes. *Democratization*, 20(1), 13–38.

¹⁵⁹ Mabon, *op. cit.*

¹⁶⁰ Greenwood, M. T., & Wæver, O. (2013). Copenhagen–Cairo on a roundtrip: A security theory meets the revolution. *Security Dialogue*, 44(5–6), 485–506.

¹⁶¹ Levitsky, S., & Way, L. (2010). *Competitive Authoritarianism: Hybrid Regimes After the Cold War*. Cambridge University Press.

¹⁶² Heydemann, S. (2007). *Upgrading Authoritarianism in the Arab World*. Brookings Institution.

¹⁶³ Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256.

une rupture avec la démocratie, mais avec ses propres règles de gouvernance autoritaire¹⁶⁴. La sécuritisation dépolitise un problème valable en démocratie comme en dictature¹⁶⁵. Quand on sécuritise un problème, on le sort du débat ordinaire « normal politics » pour le placer dans la sphère d'exception « special politics »¹⁶⁶. Dans une démocratie, cela signifie contourner le débat public, le parlement, etc., tandis que dans un régime autoritaire, il s'agit de dépasser les mécanismes habituels du contrôle, de cooptation, etc¹⁶⁷. Enfin, redéfinir la frontière entre une politique normale et une politique exceptionnelle, dans le régime autoritaire, est indispensable pour préserver la pertinence de la théorie, selon l'approche sociologique de Balzacq¹⁶⁸.

1.5.2 Approche gramscienne : hégémonie, coercition et consentement

Le concept d'hégémonie chez Gramsci éclaire la théorie en montrant que même dans les régimes autoritaires, l'exception ne devient acceptable uniquement si elle est socialement légitimée, c'est-à-dire inscrite dans des mécanismes de consentement¹⁶⁹. En effet, le concept d'hégémonie de Gramsci permet de comprendre comment un régime autoritaire est gouverné non seulement par la force mais aussi par le consentement de la population¹⁷⁰. La stabilité des régimes autoritaires s'appuie principalement sur une sorte de « pacte » ou « compromis autoritaire », également désignée dans la littérature comme *authoritarian bargain*¹⁷¹. Il s'agit d'un compromis entre les dirigeants et les dirigés, dans lequel, les citoyens cèdent leurs libertés politiques et civiles en échange de la protection sociale et d'autres avantages économiques, tels que la sécurité de l'emploi et la subvention des biens et services essentiels¹⁷². La coercition est dès lors initialement dirigée contre les acteurs qui cherchent à remettre en cause les termes du compromis autoritaire¹⁷³. De plus, le renforcement du consentement peut également découler d'un sentiment d'unité face aux menaces internes et/ou externes, où l'idéologie permet de légitimer l'ordre politique en place¹⁷⁴. En résumé, selon Gramsci, cette domination devient

¹⁶⁴ Schmitt, C. (2005). *Political Theology: Four Chapters on the Concept of Sovereignty* (G. Schwab, Trans.).

¹⁶⁵ Vuori, J. A. (2008). Illocutionary logic and strands of securitization. *European Journal of International Relations*, 14(1), 65–99.

¹⁶⁶ Buzan, B., Wæver, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A New Framework for Analysis*. Lynne Rienner Publishers.

¹⁶⁷ Vuori, *op. cit.*

¹⁶⁸ Greenwood, M. T., & Wæver, O. (2013). Copenhagen–Cairo on a roundtrip: A security theory meets the revolution. *Security Dialogue*, 44(5–6), 485–506.

¹⁶⁹ Pratt & Rezk, *op. cit.*

¹⁷⁰ Mirshak, N. (2023). "The Muslim Brotherhood in Egypt: A Gramscian Re-Examination." *Current Sociology*, 71(2).

¹⁷¹ Gramsci, A. (1971). *Selections from the Prison Notebooks* (Q. Hoare & G. Nowell Smith, Eds. & Trans.). Lawrence and Wishart.

¹⁷² Gerschewski, J. (2013). The three pillars of stability: Legitimation, repression, and co-optation in autocratic regimes. *Democratization*, 20(1), 13–38.

¹⁷³ Gerschewski, J. (2013). The three pillars of stability: Legitimation, repression, and co-optation in autocratic regimes. *Democratization*, 20(1), 13–38.

¹⁷⁴ Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256.

hégémonique lorsqu'elle apparaît comme conforme à l'intérêt de la société dans son ensemble et pas seulement celui de la classe dominante¹⁷⁵.

1.5.3 Qui sécuritise en autoritarisme ? Frontière floue entre État et société

Une deuxième question – concernant l'applicabilité de la théorie de la sécuritisation aux contextes non-démocratiques, porte sur l'hypothèse courante selon laquelle les acteurs de la sécuritisation sont les élites étatiques et qu'il existe une distinction claire entre les acteurs étatiques et non étatiques¹⁷⁶. Or, des chercheurs ont montré que sous les régimes autoritaires, les frontières entre l'État et la société civile sont souvent floues, disposant d'une autonomie limitée. La société civile est souvent encadrée et parfois même contrainte¹⁷⁷. Dans ces conditions, elle ne contrebalance pas nécessairement, certains acteurs peuvent être cooptés et contribuer volontairement ou non, à la consolidation du régime¹⁷⁸. Cette observation est pertinente pour la théorie, suggérant que la construction d'une menace et la légitimation des mesures exceptionnelles ne relèvent pas uniquement de l'État¹⁷⁹. Mais, elle peut être également relayée, amplifiée ou normalisée par des acteurs sociétaux¹⁸⁰. Par conséquent, la société civile comprend toute une série d'organisations qui ne peuvent pas être classées dans les catégories « étatiques et/ou non étatiques » ou « coptées et/ou indépendantes »¹⁸¹. Il devient donc pertinent de conceptualiser la société civile, à l'instar d'Antonio Gramsci, comme un espace dans lequel les acteurs étatiques et non-étatiques s'engagent et interagissent¹⁸². Enfin, la société civile est un lieu déterminant où se construit l'hégémonie et la légitimité du pouvoir, elle est organiquement liée à l'État et participe à la légitimation des pratiques de sécurité¹⁸³.

1.6 Synthèse : du cadre théorique aux outils d'analyse

Dans ce chapitre, la théorie de la sécuritisation apparaît particulièrement intéressante pour analyser la construction des Frères musulmans comme une menace existentielle, par le régime

¹⁷⁵ Gramsci, A. (1971). *Selections from the Prison Notebooks* (Q. Hoare & G. Nowell Smith, Eds. & Trans.). Lawrence and Wishart.

¹⁷⁶ Pratt & Rezk, *op. cit.*

¹⁷⁷ Mabon, S. (2018). The Copenhagen School goes global: Securitisation in the Non-West. *Global Discourse*, 8(1), 1–10.

¹⁷⁸ Heydemann, S. (2007). *Upgrading Authoritarianism in the Arab World*. Brookings Institution.

¹⁷⁹ Stritzel, H. (2007). Towards a theory of securitization: Copenhagen and beyond. *European Journal of International Relations*, 13(3), 357–383.

¹⁸⁰ Pratt & Rezk, *op. cit.*

¹⁸¹ Gerschewski, *op. cit.*

¹⁸² Gramsci, *op. cit.*

¹⁸³ Balzacq, T. (2005). The three faces of securitization: Political agency, audience and context. *European Journal of International Relations*, 11(2), 171–201.

de Sissi¹⁸⁴. C'est en effet, dans les travaux de l'École de Copenhague que la théorie trouve son ancrage avant de se heurter à des limites majeures, notamment en ce qui concerne la place accordée à l'audience et au contexte, dans l'étude de la sécuritisation¹⁸⁵. Ce sont précisément ces deux dimensions qui permettent de saisir le processus par lequel la sécuritisation des Frères musulmans a été rendue possible, légitimée et consolidée dans le contexte égyptien post-2013¹⁸⁶. Dès lors, l'approche sociologique de Thierry Balzacq vient donc combler ces lacunes, en proposant d'analyser la congruence entre les trois hypothèses, à savoir la centralité du pouvoir, la codépendance entre l'agent et le contexte, et les instruments de la sécuritisation¹⁸⁷. Elle dépasse ainsi une lecture strictement discursive, pour ancrer la sécuritisation dans ses conditions sociales et politiques réelles¹⁸⁸. De plus, il a paru nécessaire d'aborder la question de l'applicabilité de la théorie dans des contextes non-démocratiques¹⁸⁹, dans la mesure où l'Égypte de Sissi, marquée par un compromis autoritaire et une société civile contrainte, risque d'être analysée à travers un prisme théorique inadapté à son contexte¹⁹⁰.

Cet éclairage permet donc de comprendre que la légitimité du discours sécuritaire repose sur des mécanismes propres au contexte autoritaire égyptien¹⁹¹. L'articulation de l'approche constructiviste d'une part et sociologique d'autre part, permet ainsi de dégager les outils retenus pour notre analyse¹⁹². En effet, parmi les outils retenus de l'École de Copenhague figurent l'acteur sécurisant, en l'occurrence le régime de Sissi, et l'objet référent, à savoir l'État et la nation égyptienne¹⁹³. Quant à l'approche de Balzacq, seront retenus le public habilitant, soit les audiences visées, le contexte, c'est-à-dire l'Égypte post-2013, et les instruments, en d'autres termes, les instruments juridiques et coercitifs du régime¹⁹⁴. Chacun de ces outils s'applique dès lors directement dans le contexte égyptien¹⁹⁵. Enfin, l'ensemble de ces outils donne lieu à

¹⁸⁴ Buzan, B., Wæver, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. Lynne Rienner.

¹⁸⁵ Ibidem.

¹⁸⁶ Balzacq, T. (2005). The three faces of securitization: Political agency, audience and context. *European Journal of International Relations*, 11(2), 171–201.

¹⁸⁷ Ibidem.

¹⁸⁸ Balzacq, T. (2011). A theory of securitization: Origins, core assumptions, and variants. In T. Balzacq (Ed.), *Securitization theory: How security problems emerge and dissolve* (pp. 1–30). Routledge.

¹⁸⁹ Stritzel, H. (2007). Towards a theory of securitization: Copenhagen and beyond. *European Journal of International Relations*, 13(3), 357–383.

¹⁹⁰ Kandil, H. (2012). *Soldiers, spies and statesmen: Egypt's road to revolt*. Verso.

¹⁹¹ Ibidem.

¹⁹² Buzan, B., Wæver, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. Lynne Rienner.

¹⁹³ Al-Anani, K. (2016). *Inside the Muslim Brotherhood: Religion, identity, and politics*. Oxford University Press

¹⁹⁴ Ibidem.

¹⁹⁵ Ibidem.

une grille d'analyse répartie en cinq phases¹⁹⁶, à partir de laquelle sera étudié le processus de sécuritisation des Frères musulmans¹⁹⁷.

2. Chapitre 2 : La sécuritisation des Frères musulmans en Égypte, de la construction de la menace à la désignation terroriste

Dans ce deuxième chapitre, nous procédons à l'analyse du processus de sécuritisation des Frères musulmans d'Égypte, mouvement qui est construit progressivement comme une « menace existentielle » à partir de 2011, avant d'être formellement sécurisé sous le régime de Sissi en 2013¹⁹⁸. Dès lors, la désignation officielle de la Confrérie comme organisation « terroriste », ne constitue pas le point de départ de notre analyse mais bien le point d'arrivée. En effet, comme développé dans le chapitre précédent, la sécuritisation renvoie à la construction politique et délibérée d'une menace¹⁹⁹. Dans le cas égyptien, la sécuritisation a ainsi été rendue possible par la convergence d'une crise politique et économique structurelle héritée des anciens régimes, d'une exploitation délibérée des fragilités structurelles du gouvernement de Morsi, et d'une coalition d'acteurs hétéroclites. Les intérêts de ces derniers ont temporairement convergé autour d'un même objectif, celui d'écarter la Confrérie du pouvoir²⁰⁰. De ce fait, le coup d'État de juillet 2013 marque le point de départ d'un processus de sécuritisation qui s'est ensuite consolidé et institutionnalisé durablement dans le droit et les pratiques ordinaires de l'État égyptien, comme l'illustre la nouvelle Constitution de 2014²⁰¹.

À cet égard, ce chapitre analytique part du constat que le processus de sécuritisation des Frères musulmans est loin d'être un évènement brutal, mais plutôt l'aboutissement d'une construction progressive et diffuse de la menace, à travers notamment les discours, les relais médiatiques ou encore la mobilisation populaire. En ce sens, ce chapitre s'organise en deux temps, suivant une logique d'avant et après sécuritisation, qui nous permettra de mieux saisir ce basculement vers la sécuritisation. En ce qui concerne la première partie, nous reviendrons dans un premier temps sur les conditions contextuelles, qui ont permis de rendre la sécuritisation possible, pendant la période allant de la tolérance sous Moubarak aux tensions survenues dès 2011. Quant à la

¹⁹⁶ Voir annexe.

¹⁹⁷ Schéma élaboré par l'auteur sur base de Buzan, B., Wæver, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. Lynne Rienner. ; Balzacq, T. (2005). The three faces of securitization: Political agency, audience and context. *European Journal of International Relations*, 11(2), 171–201.

¹⁹⁸ Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256.

¹⁹⁹ Buzan, B., Wæver, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. Lynne Rienner.

²⁰⁰ Abdelrahman, *op. cit.*

²⁰¹ Boutaleb, A. (2017). Quand l'élection (re)devient un plébiscite : La restauration autoritaire à l'aune du leadership politique en Égypte. *Politique africaine*, 146(2), 29–48.

deuxième partie, nous analyserons comment ce processus se concrétise, et aboutit ainsi à la désignation « terroriste » de l'organisation en décembre 2013. Plus particulièrement, nous examinerons comment le coup d'État de juillet 2013, validé par une coalition d'acteurs hétéroclites, s'est traduit en mesures coercitives concrètes, ancrées dans le droit égyptien.

2.1 De la tolérance à la construction de la menace (1970-juillet 2013)

Afin de mieux saisir la rupture engendrée par le coup d'État de 2013, il faut tout d'abord revenir sur la situation qui précédait ce basculement, période durant laquelle les Frères musulmans relevaient encore du registre politique ordinaire²⁰². Depuis leur fondation en 1928, les Frères musulmans n'ont cessé de faire l'objet d'un traitement ambivalent, oscillant entre interdiction officielle et tolérance de fait²⁰³. Sous le règne de Nasser, le mouvement a connu une première phase d'existence légale avant d'être interdit et fortement réprimé entre 1954 et 1970. À la suite d'une tentative d'assassinat contre le *raïs*, dont ils furent accusés, les Frères ont été ensuite visés par des accusations de complot en 1965, ce qui les condamnait ainsi à opérer dans la clandestinité²⁰⁴. Par ailleurs, malgré l'interdiction de l'organisation et la criminalisation de ses activités, il s'est parfois avéré opportun de lui accorder une certaine marge de manœuvre²⁰⁵. C'est ce qu'on observe dans les régimes qui ont succédé à celui de Nasser²⁰⁶. En effet, l'arrivée de Sadate au pouvoir marque un tournant décisif, notamment dans ses relations avec les membres de la Confrérie, illustrée par une logique d'instrumentalisation politique au service des intérêts du régime²⁰⁷. Si Sadate accorde aux Frères musulmans une certaine marge de manœuvre – telle que la participation aux élections législatives ou encore la tolérance des associations islamiques dans les universités, c'est avant tout pour contrer ses adversaires nasséristes et gauchistes, tout en légitimant son pouvoir à travers la religion, l'Islam²⁰⁸.

Plus encore, Moubarak adopte également une attitude ambivalente à l'égard de la Confrérie, qu'il maintient sous une forme de « clandestinité ouverte », selon l'expression de Vannetzel²⁰⁹. En dépit de leur interdiction officielle, ils continuent de bénéficier d'une tolérance de fait accordée à la périphérie, une existence tolérée sans être reconnue, où ils font l'objet d'une

²⁰² Abdelrahman, *op. cit.*

²⁰³ Kandil, H. (2012). *Soldiers, spies, and statesmen: Egypt's road to revolt*. Verso

²⁰⁴ Ibidem.

²⁰⁵ Abdelrahman, M. (2014). L'ascension et la chute des Frères musulmans dans l'ère post-Moubarak. Dans D. Lacorne, J. Vaisse et J. Willaime *La Diplomatie au défi des religions : Tensions, guerres, médiations* (p. 109-127). Odile Jacob.

²⁰⁶ Kandil, *op. cit.*

²⁰⁷ Wickham, C. R. (2013). *The Muslim Brotherhood: Evolution of an Islamist Movement*. Princeton University Press

²⁰⁸ Ibidem.

²⁰⁹ Vannetzel, M. (2019). À quoi les Frères musulmans égyptiens ont-ils cru ? Considérations sur l'embrigadement idéologique, la croyance religieuse et la remise de soi. *Genèses*, 116(3), 49-76.

« libéralisation politique inégale »²¹⁰. Autrement dit, cette logique s’inscrit dans une stratégie calculée, faisant référence à la politique « de la carotte et du bâton »²¹¹. En pratique, dans les années 1980, le mouvement tire parti de cette libération limitée instaurée par Moubarak, en consolidant progressivement une large assise sociale à travers les universités, les mosquées privées, les syndicats, le secteur associatif et caritatif, etc.²¹² La structure organisationnelle des Frères musulmans se modifie peu à peu et acquiert une certaine visibilité, les imposant ainsi comme acteurs politiques de facto, malgré leur illégalité²¹³, au point de s’engager dans le processus électoral en tant que candidats indépendants ou sur les listes d’autres partis, en mobilisant leur ancrage social²¹⁴. Toutefois, à partir des années 1990, le régime durcit sa position et soumet les membres de la Confrérie à une répression intense, les contraignant de nouveau à la clandestinité²¹⁵. Mais elle ne fut que de courte durée, puisque dès les années 2000, les Frères musulmans remportent des sièges significatifs aux élections législatives. Face à cette montée en puissance, Moubarak verrouille le processus électoral en 2010²¹⁶²¹⁷.

L’exclusion systémique de la Confrérie de la scène politique a produit un effet paradoxal, celui de leur ancrage profond dans la société civile égyptienne²¹⁸. Tenus à l’écart du pouvoir, les Frères musulmans investissent dans la solidarité sociale, par exemple, en fournissant des aides alimentaires, des soins médicaux et des soutiens scolaires. Ils occupent désormais les espaces délaissés par l’État, au profit des Égyptiens les plus démunis²¹⁹. De plus, le principal facteur ayant assuré la survie de la Confrérie pendant huit décennies, face à des régimes hostiles et des campagnes d’intense persécution, est sans aucun doute la force légendaire de sa structure organisationnelle, ainsi que, dans la suprématie accordée à la cohésion de l’organisation sur toute autre considération²²⁰. En d’autres termes, elle repose sur une structure hiérarchique et pyramidale fortement centralisée et constituée d’un ensemble de réseaux locaux denses,

²¹⁰ Iveković, I., Traduit de l’anglais par Khellef, D. (2012). Le printemps égyptien de 2011. NAQD, 29(1), 119-155.

²¹¹ Daguzan, J.-F. (2017). L’armée et l’Égypte : l’âme et le pouvoir. *Maghreb - Machrek*, 231-232(1), 57-76.

²¹² Lahoud Tatar, C. (2017). Les Frères musulmans dans les monarchies du Golfe : entre intégration politique et répression. Fondation pour la Recherche Stratégique.

²¹³ Lahoud Tatar, C. (2017). Les Frères musulmans dans les monarchies du Golfe : entre intégration politique et répression. Fondation pour la Recherche Stratégique.

²¹⁴ Ferrié, J.-N. (2008). Les Frères musulmans égyptiens et la modération. *Maghreb-Machrek*, 194, 25-37.

²¹⁵ Kandil, H. (2012). Soldiers, spies, and statesmen: Egypt’s road to revolt. Verso

²¹⁶ L’affaire dite « des milices d’Al-Azhar » de 2006 illustre la répression disproportionnée du régime à leur égard, mais constitue également un précédent discursif, qui sera réutilisé plus tard pour qualifier les manifestations étudiantes des Frères musulmans. De plus, près de 5 000 membres de la Confrérie furent arrêtés en 2009, lors d’une campagne de répression ciblée.

²¹⁷ Wickham, C. R. (2013). *The Muslim Brotherhood: Evolution of an Islamist Movement*. Princeton University Press

²¹⁸ Clark, J. A. (2004). *Islam, Charity, and Activism: Middle-Class Networks and Social Welfare in Egypt, Jordan, and Yemen*. Indiana University Press.

²¹⁹ Ibidem.

²²⁰ Abdelrahman, M. (2014). L’ascension et la chute des Frères musulmans dans l’ère post-Moubarak. Dans D. Lacorne, J. Vaïsse et J. Willaume *La Diplomatie au défi des religions : Tensions, guerres, médiations* (p. 109-127). Odile Jacob.

implantés sur l'ensemble du territoire²²¹. Au sein duquel toute dissidence à leur rencontre est étouffée: une force organisationnelle unique dans son genre dans le paysage politique égyptien²²². Par ailleurs, avant le coup d'État de juillet 2013, les Frères musulmans étaient généralement perçus, tant par l'État égyptien que par la littérature académique, comme relevant d'un « islamisme modéré »²²³. À la suite de leur rupture avec l'héritage qutbiste, ils renoncent officiellement à la violence dans les années 1970²²⁴. Enfin, les membres de la Confrérie occupent jusqu'en 2011 une position d'« opposition loyale », en oscillant entre tolérance conditionnelle et répression opportuniste²²⁵.

2.2 Accumulation des conditions de félicité de la sécuritisation

Les Frères musulmans bénéficiaient jusqu'à présent d'un traitement relativement « ordinaire », avec des phases de tolérance et de sévère répression²²⁶. L'accession de la Fraternité au pouvoir est cependant perçue comme une menace pour les intérêts des acteurs étatiques et non étatiques égyptiens – déclenchant ainsi la construction progressive du récit sécuritaire²²⁷. En effet, la sécuritisation de la Confrérie ne surgit pas du néant, elle est l'aboutissement d'un processus délibérément construit²²⁸. Au sens de Balzacq, la sécuritisation découle d'une accumulation des « conditions de félicités », rendant le discours possible, crédible et recevable aux yeux de l'audience²²⁹. Les facteurs contextuels dans lesquels s'inscrit l'acte sécurisant jouent ainsi un rôle déterminant dans cette réceptivité, ce que Balzacq nomme d'ailleurs par la codépendance entre l'agent et le contexte²³⁰. Dans le cas égyptien, les conditions de félicités se manifestent à travers quatre dynamiques cumulatives²³¹. À savoir, les fragilités politiques et économiques héritées par les Frères, crée un terrain de mécontentement, sur lequel le discours sécuritaire s'appuie. En plus, des échecs de gouvernance de la *Gama'a*, qui fragilisent à leur tour sa légitimité aux yeux de l'audience²³². Tandis que, les médias, en tant qu'acteurs fonctionnels,

²²¹ Ibidem.

²²² Droz-Vincent, P. (1999). Le militaire et le politique en Égypte. *Monde Arabe*, 165(3), 16-35.

²²³ Vannetzel, M. (2019). À quoi les Frères musulmans égyptiens ont-ils cru ? Considérations sur l'embrigadement idéologique, la croyance religieuse et la remise de soi. *Genèses*, 116(3), 49-76.

²²⁴ Vannetzel, M. (2019). À quoi les Frères musulmans égyptiens ont-ils cru ? Considérations sur l'embrigadement idéologique, la croyance religieuse et la remise de soi. *Genèses*, 116(3), 49-76.

²²⁵ Iveković, I., Traduit de l'anglais par Khellef, D. (2012). Le printemps égyptien de 2011. *NAQD*, 29(1), 119-155.

²²⁶ Mirshak, N. (2023). The Muslim Brotherhood in Egypt: A Gramscian re-examination. *Current Sociology*, 71(3)

²²⁷ Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239-256.

²²⁸ Ibidem.

²²⁹ Balzacq, T. (2011). *Securitization Theory: How Security Problems Emerge and Dissolve*. London : Routledge.

²³⁰ Balzacq, T. (2005). The Three Faces of Securitization: Political Agency, Audience and Context. *European Journal of International Relations*, 11(2), 171-201.

²³¹ Ben Néfissa, S. (s.d.). La chute historique des Frères musulmans égyptiens : erreurs politiques, blocage idéologique et bureaucratisme organisationnel. *Roma Tre Press*, pp. 99-127.

²³² Pratt, N., & Rezk, D., *op. cit.*

amplifient et assurent la diffusion du récit sécuritaire²³³. Pour finir, la légitimation institutionnelle de l'armée, comme acteur sécurisant, constitue une condition préalable à l'efficacité de l'acte sécurisant²³⁴. Ainsi, ils alimentent le répertoire discursif, tout en rendant le récit sécuritaire recevable²³⁵.

2.2.1 Héritage politique et fragilités économiques : l'Égypte post-2011

Dans le sillage du « printemps arabe », l'Égypte connaît à son tour un soulèvement populaire massif, en janvier 2011²³⁶. De fait, le régime de Moubarak, au pouvoir depuis trente ans, est marqué par un autoritarisme sans précédent, en privant une grande partie de la population de ses libertés civiles et politiques et en réprimant toute contestation organisée²³⁷. La corruption systémique constitue un autre pilier de ce système autoritaire, dont les conséquences affectent lourdement la population égyptienne (inégalités sociales, pauvreté, népotisme, etc.)²³⁸. À cela s'ajoute une répression policière sévère : entre arrestations arbitraires, torture de masse et condamnations à mort, le régime de Moubarak a ainsi fait de la violence d'État un instrument ordinaire de gouvernance²³⁹. Le décès du jeune Khaled Saïd, mort sous les coups de la police, constitue dès lors l'élément déclencheur du soulèvement populaire de 2011²⁴⁰. Effectivement, des millions d'Égyptiens envahissent la place Tahrir au centre du Caire, en reprenant le célèbre slogan de la révolution tunisienne « Chaab yourid isqat al-nizzam ! »²⁴¹, la place devient ainsi le symbole d'une population meurtrie par trois décennies de pratiques autoritaires²⁴². L'ampleur du soulèvement populaire, et ce malgré la riposte répressive du régime, pousse Moubarak à la démission, nourrissant l'espoir d'une transition démocratique²⁴³. Enfin, le régime de Moubarak laisse derrière lui un pays politiquement déstabilisé et une économie fragilisée, où l'exercice du pouvoir par les Frères musulmans se trouve d'emblée entravé²⁴⁴.

La victoire des fréristes aux élections de juin 2012 s'inscrit donc dans un contexte de crise économique structurelle, issue d'une trajectoire économique néolibérale, instaurée par Sadate

²³³ Ibidem.

²³⁴ Daguzan, J.-F. (2017). L'armée et l'Égypte : l'âme et le pouvoir. *Maghreb - Machrek*, 231-232(1), 57-76.

²³⁵ Pratt, N., & Rezk, D., *op. cit.*

²³⁶ Ketchley, N. (2017). *Egypt in a Time of Revolution: Contentious Politics, 1882–2014*. Cambridge University Press.

²³⁷ Ibidem.

²³⁸ Kandil, H. (2012). *Soldiers, spies, and statesmen: Egypt's road to revolt*. Verso

²³⁹ Ibidem.

²⁴⁰ Ketchley, N., *op. cit.*

²⁴¹ En français : « Le peuple veut la chute du régime ! » Al Jazeera. (2011, January 27). *Angry Egyptians defy protest ban*.

²⁴² Ketchley, N. (2017). *Egypt in a Time of Revolution: Contentious Politics, 1882–2014*. Cambridge University Press.

²⁴³ Ibidem.

²⁴⁴ Kandil, H. (2012). *Soldiers, spies, and statesmen: Egypt's road to revolt*. Verso

et approfondie sous Moubarak²⁴⁵. Or, derrière les performances macro-économiques, se cache en réalité un appauvrissement profond des classes populaires égyptiennes, où les bénéficiaires ne profitent qu'à une minorité²⁴⁶. En conséquence, la stratégie économique menée sous Moubarak, marquée par une logique clientéliste, a produit une stratification polarisée des classes sociales²⁴⁷. Une structure pyramidale composée en effet de trois niveaux, dans laquelle on distingue une élite opulente au sommet, une classe moyenne appauvrie et endettée, ainsi qu'une masse de pauvres maintenue en bas de l'échelle²⁴⁸. Une polarisation sociale qui s'accompagne d'un taux de chômage élevé, touchant les jeunes diplômées en particulier²⁴⁹. À cela s'ajoute l'abandon de la production alimentaire locale, au profit des exportations et importations bon marché, rendant ainsi le pays dépendant de l'extérieur pour nourrir sa propre population²⁵⁰. Dès lors, le maintien des subventions devient un instrument de survie politique – pour un régime incapable de réformer ses structures²⁵¹. De plus, la corruption systémique au sein des institutions publiques, dont les fuites massives de capitaux ont privé l'État égyptien de ressources nécessaires, pour investir dans le développement social du pays²⁵². En résumé, la Confrérie hérite d'un pays profondément fragilisé par trois décennies de réformes économiques inégales²⁵³.

Dès 2012, cette fragilité structurelle est devenue le fondement même de la montée en puissance du discours sécuritaire²⁵⁴. En effet, l'économie égyptienne a connu une chute drastique des réserves de change, plongeant le pays dans une dépendance financière critique²⁵⁵. Par ailleurs, l'effondrement du tourisme aggrave également cette situation, en privant le pays d'une source majeure de devises²⁵⁶. Ensuite, en étant incapable de financer ses importations alimentaires, l'Égypte est confrontée à des pénuries de produits de base, tels que le blé et le sucre²⁵⁷. Ainsi, la rareté de ces produits essentiels entraîne la hausse des prix, le pain devient inaccessible pour

²⁴⁵ Abdelrahman, M. (2014). L'ascension et la chute des Frères musulmans dans l'ère post-Moubarak. Dans D. Lacorne, J. Vaïsse et J. Willaume La Diplomatie au défi des religions : Tensions, guerres, médiations (p. 109-127). Odile Jacob.

²⁴⁶ Ivekoviç, *op. cit.*

²⁴⁷ Vannetzel, *op.cit.*

²⁴⁸ Roccu, R. (2013). David Harvey in Tahrir Square: the dispossessed, the discontented and the Egyptian revolution. *Third World Quarterly*, 34(3), 423–440.

²⁴⁹ Springborg, R. (2011). The Political Economy of the Arab Spring. *Mediterranean Politics*, 16(3), 427–433.

²⁵⁰ Marty, P., Manceron, S., Le Mouél, C., & Schmitt, B. (2015). *Le système agricole et alimentaire de la région Afrique du Nord-Moyen-Orient : une analyse rétrospective (1961-2012)*. INRA-DEPE, rapport d'étude pour l'Association PluriAgri.

²⁵¹ Ivekoviç, I., Traduit de l'anglais par Khellef, D. (2012). Le printemps égyptien de 2011. *NAQD*, 29(1), 119-155.

²⁵² Kar, D., & Cartwright-Smith, D. (2010). Illicit financial flows from Africa: Hidden resource for development. *Global Financial Integrity*.

²⁵³ Abdelrahman, M. (2014). L'ascension et la chute des Frères musulmans dans l'ère post-Moubarak. Dans D. Lacorne, J. Vaïsse et J. Willaume La Diplomatie au défi des religions : Tensions, guerres, médiations (p. 109-127). Odile Jacob.

²⁵⁴ Abdelrahman, *op. cit.*

²⁵⁵ Ivekoviç, *op. cit.*

²⁵⁶ Ibidem.

²⁵⁷ Marty et al., *op. cit.*

les classes populaires, rendant la crise visible dans le quotidien des Égyptiens²⁵⁸. À cet égard, la crise économique de 2011-2013 est le prolongement direct des fragilités structurelles héritées de Moubarak et mobilisées discursivement contre les Frères musulmans²⁵⁹. Le rapport de la banque Barclays illustre ce mécanisme: l'incertitude politique incarnée par les Frères musulmans y est construite comme un risque financier et sécuritaire pour les investisseurs*. Dès lors, le discours de Sissi trouve immédiatement un écho auprès de la population, étant donné qu'elle vit la crise dans son quotidien²⁶⁰. Cela rejoint ce que Balzacq désigne par ailleurs comme la codépendance entre l'agent/contexte, où le contexte matériel conditionne la réception du discours sécuritaire²⁶¹. En somme, la dégradation économique constitue une condition de félicité ; sans elle le discours sécuritaire d'Al-Sissi n'aurait pas trouvé d'audience²⁶².

2.2.2 Les fragilités organisationnelles et structurelles des Frères musulmans

L'arrivée au pouvoir des Frères musulmans s'est accompagnée de fragilités organisationnelles et structurelles, que l'establishment militaire a exploitées et que les médias ont relayées, alimentant ainsi la construction du récit sécuritaire²⁶³. Tout d'abord, le « Parti Liberté et Justice » de la *Gama'a* accède au pouvoir pour la première fois de son histoire, un succès électoral mais fragile²⁶⁴. Mohamed Morsi illustre d'emblée cette fragilité : désigné comme « candidat de secours », il finit par représenter les Frères musulmans à l'élection présidentielle de juin 2012²⁶⁵. Toutefois, la discrétion de cet homme d'appareil peu connu du grand public n'est guère un atout, pour un scrutin où la personnalité du candidat pèse lourd²⁶⁶. Il remporte tout de même l'élection avec 51,73% des voix, un score serré qui est loin d'être spectaculaire²⁶⁷. En effet, Morsi peine à s'imposer comme leader au sein de son propre camp, notamment en raison des rivalités internes, oscillant entre une logique de fidélité et une exigence de compétence²⁶⁸. De plus, le nouveau *raïs* apparaît comme un président sous tutelle, dont les choix sont dictés par le Bureau de la Guidance²⁶⁹. Or, l'institution présidentielle est d'une importance symbolique et

²⁵⁸ World Bank. (2012). Food price watch. Washington, DC : World Bank.

²⁵⁹ Abdelrahman, *op. cit.*

²⁶⁰ Roccu, *op. cit.*

²⁶¹ Balzacq, T. (2011). *Securitization Theory: How Security Problems Emerge and Dissolve*. London : Routledge.

²⁶² Springborg, R. (2011). The Political Economy of the Arab Spring. *Mediterranean Politics*, 16(3), 427–433.

²⁶³ Kandil, H. (2012). Soldiers, spies, and statesmen: Egypt's road to revolt. Verso

²⁶⁴ Ben Néfissa, S. (s.d.). La chute historique des Frères musulmans égyptiens : erreurs politiques, blocage idéologique et bureaucratisme organisationnel. *Roma Tre Press*, pp. 99-127.

²⁶⁵ Boutaleb, A. (2017). Quand l'élection (re)devient un plébiscite : La restauration autoritaire à l'aune du leadership politique en Égypte. *Politique africaine*, 146(2), 29-48.

²⁶⁶ Ibidem.

²⁶⁷ Abdelrahman, M. (2014). L'ascension et la chute des Frères musulmans dans l'ère post-Moubarak. Dans D. Lacorne, J. Vaisse et J. Willaime La Diplomatie au défi des religions : Tensions, guerres, médiations (p. 109-127). Odile Jacob.

²⁶⁸ Ben Néfissa, S. (2012). Trajectoires transitionnelles et élections : Égypte, Tunisie. *Confluences Méditerranée*, 82, 9-29.

²⁶⁹ Lahoud Tatar, C. (2017). *Les Frères musulmans dans les monarchies du Golfe : entre intégration politique et répression*. Fondation pour la Recherche Stratégique, Observatoire du monde arabo-musulman et du Sahel.

politique majeure pour les citoyens égyptiens²⁷⁰. Le blocage du sommet économique par le Bureau de la Guidance en constitue un exemple concret²⁷¹, Morsi préside sans vraiment gouverner – ni son pays ni son propre camp²⁷².

Au-delà de ces fragilités organisationnelles, une série de décisions de la présidence Morsi, prises dans un contexte d'hostilité d'une grande partie de l'establishment, vont être progressivement retournées contre elle.²⁷³ Tout d'abord, la présidence de Morsi se révèle prisonnière de sa propre offre politique, articulée autour d'une double promesse, à la fois inadéquate et non tenue²⁷⁴. Il s'agit de « la moralisation du politique » et d'un programme économique ambitieux, mettant fin à la trajectoire néolibérale de Moubarak²⁷⁵. En s'appuyant sur l'héritage idéologique d'al-Banna, le PJJ demeure incapable de se transformer en un véritable parti du gouvernement, étant donné qu'il gouverne selon une logique de mouvement religieux²⁷⁶ plutôt que l'État²⁷⁷. De cette manière, il crée un fossé entre la vision morale portée par la confrérie et les attentes immédiates d'une population en quête de réponses concrètes²⁷⁸. D'ailleurs, le programme socio-économique *Ennahda* ne fait qu'accentuer davantage ce décalage, en ajoutant une promesse de rupture économique, restée lettre morte²⁷⁹. Une fois au pouvoir, la Fraternité a paradoxalement mené un programme économique proche de celui de Moubarak, dont les bénéficiaires demeurent, une fois de plus, la classe moyenne aisée²⁸⁰.

Ensuite, plusieurs décisions de la Gama'a au cours de son bref passage au pouvoir, dont certaines heurtent son propre électorat, offrent à ses adversaires autant de prises pour la discréditer.²⁸¹ En arrivant à la tête de l'État sans constitution pour encadrer ses prérogatives, Morsi s'attribue les pleins pouvoirs, un geste aussitôt présenté par ses opposants comme la

²⁷⁰ Ben Néfissa, s.d., *op.cit.*

²⁷¹ Mohamed Badie, Guide suprême des frères Musulmans, justifie ce blocage par le passage suivant : « (...) qu'on ne peut réunir, sur un pied d'égalité, des représentants de Dieu et des représentants d'intérêts terrestres »

²⁷² J. Messiha et F. Teulon, « Égypte : d'une révolution à l'autre ? », *Maghreb/Machrek*, n° 216, 2013, p. 129-142.

²⁷³ Ben Néfissa, S. (s.d.). La chute historique des Frères musulmans égyptiens : erreurs politiques, blocage idéologique et bureaucratisme organisationnel. *Roma Tre Press*, pp. 99-127.

²⁷⁴ Ibidem.

²⁷⁵ Al-Anani, K. (2016). *Inside the Muslim Brotherhood: Religion, Identity, and Politics*. Oxford University Press.

²⁷⁶ L'importance de la moralisation de l'individu, comme préalable à la réforme sociale et politique, s'exprime dans le programme du PLJ par des expressions telles que : « la moralisation des âmes », « la purification des cœurs », « l'élévation des sentiments », etc. Voir également l'extrait de : Prazan, M. (2014). Jihad, martyr et charia : le programme des Frères musulmans. *France Inter*.

²⁷⁷ Ben Néfissa, s.d., *op. cit.*

²⁷⁸ Ibidem.

²⁷⁹ Ibidem.

²⁸⁰ Abdelrahman, M. (2014). L'ascension et la chute des Frères musulmans dans l'ère post-Moubarak. Dans D. Lacorne, J. Vaisse et J. Willaime La Diplomatie au défi des religions : Tensions, guerres, médiations (p. 109-127). Odile Jacob.

²⁸¹ Ben Néfissa, S. (s.d.). La chute historique des Frères musulmans égyptiens : erreurs politiques, blocage idéologique et bureaucratisme organisationnel. *Roma Tre Press*, pp. 99-127.

marque d'un pouvoir se plaçant au-dessus des lois ²⁸². Par cet acte, la présidence de Morsi bascule dans la même logique que ses prédécesseurs, à savoir celle d'un pouvoir qui se fixe lui-même les règles du jeu²⁸³. La déclaration constitutionnelle de novembre 2012²⁸⁴ illustre parfaitement cette dérive, anéantissant tout espoir d'une gouvernance démocratique et consensuelle²⁸⁵. Par ailleurs, le conflit avec la magistrature s'inscrit dans un bras de fer réciproque : après la dissolution de l'Assemblée du peuple par la Haute Cour constitutionnelle, héritée de l'ancien régime, les Frères musulmans cherchent à leur tour à « mettre au pas » un appareil judiciaire qu'ils jugent hostile²⁸⁶. En réduisant le nombre de membres de la Haute Cour Constitutionnelle de 19 à 11, et portant un projet de réforme de statut, visant à abaisser l'âge de la retraite des magistrats de 70 à 60 ans²⁸⁷. Face à ces mesures, la magistrature s'élève à son tour contre la présidence, à travers des grèves ou des sit-in²⁸⁸. Dès lors, la présidence de Morsi perd progressivement le soutien des forces non-islamistes, disposées autrefois à les soutenir, puis celui de leurs alliées idéologiques les plus proches, à savoir les salafistes du parti al-Nour²⁸⁹. Un isolement politique nourri par un sentiment de supériorité morale et religieuse²⁹⁰, qui tranche avec leur image de modestie longtemps affichée par la Confrérie²⁹¹.

Elle est aussi accusée d'abandonner ses circonscriptions, préoccupée par la conquête du « haut », elle sacrifie ainsi son ancrage social au profit des enjeux politiques nationaux²⁹². La prétendue politique de « fraternisation » de l'État constitue un autre grief majeur²⁹³. Par laquelle la Confrérie procède à une nomination massive de ses membres aux postes les plus

²⁸² Boutaleb, A. (2017). Quand l'élection (re)devient un plébiscite : La restauration autoritaire à l'aune du leadership politique en Égypte. *Politique africaine*, 146(2), 29-48.

²⁸³ Ben Néfissa, s.d., *op. cit.*

²⁸⁴ Art. 2 de la Constitution : « les déclarations constitutionnelles, les lois et les décisions précédentes émises par le président de la République – depuis sa prise de fonction le 30 juin 2012 jusqu'à l'adoption de la Constitution et l'élection d'une nouvelle Assemblée du peuple – sont définitives et exécutoires ; elles ne peuvent faire l'objet d'aucun recours devant aucune instance que ce soit, quel qu'en soit le moyen. Il n'est pas non plus autorisé de s'opposer à l'exécution de ces décisions ou de les annuler. « Toutes les plaintes en suspens ou en attente de jugement devant tout type d'instance judiciaire sont désormais caduques ». Émise . » décret présidentiel, la déclaration constitutionnelle de 2012 est perçue comme un abus de pouvoir, alimentant un mécontentement croissant au sein de la population égyptienne.

²⁸⁵ Azab, L. (2012). Morsi au pouvoir : scénario d'une transition à l'égyptienne. *Confluences Méditerranée*, 82, 145-161.

²⁸⁶ Ben Néfissa, s.d., *op.cit.*

²⁸⁷ Bernard-Maugiron, N. (2012). Les juges et les élections dans l'Égypte post Moubarak : acteurs ou victimes du politique ? *Confluences Méditerranée*, 82(3), 117-132.

²⁸⁸ Ben Néfissa, s.d., *oop. cit.*

²⁸⁹ Abdelrahman, M. (2014). L'ascension et la chute des Frères musulmans dans l'ère post-Moubarak. Dans D. Lacorne, J. Vaïsse et J. Willaime *La Diplomatie au défi des religions : Tensions, guerres, médiations* (p. 109-127). Odile Jacob.

²⁹⁰ Ce sentiment de supériorité transparaît dans certaines déclarations publiques, notamment lorsqu'un député des Frères musulmans déclare dans une émission télévisée à grande écoute : « Nous sommes vos maîtres ! ».

²⁹¹ Vannetzel, M. (2019). À quoi les Frères musulmans égyptiens ont-ils cru ? Considérations sur l'embrigadement idéologique, la croyance religieuse et la remise de soi. *Genèses*, 116(3), 49-76.

²⁹² Ben Néfissa, S. (s.d.). La chute historique des Frères musulmans égyptiens : erreurs politiques, blocage idéologique et bureaucratisme organisationnel. *Roma Tre Press*, pp. 99-127.

²⁹³ Abdelrahman, M. (2014). L'ascension et la chute des Frères musulmans dans l'ère post-Moubarak. Dans D. Lacorne, J. Vaïsse et J. Willaime *La Diplomatie au défi des religions : Tensions, guerres, médiations* (p. 109-127). Odile Jacob.

élevés des institutions étatiques²⁹⁴. Au-delà de la « fraternisation », les événements d'Ittihadiya sont présentés comme le basculement de l'organisation dans la violence physique, alimentant l'image de milices privées au service de la Confrérie²⁹⁵. Les violences systémiques contre la communauté copte viennent consolider davantage le récit sécuritaire, imputées aux Frères musulmans, elles renforcent l'image d'une organisation menaçante pour la minorité religieuse²⁹⁶. À ces griefs s'ajoute le rapprochement des Frères musulmans avec des mouvances djihadistes. Illustrée par l'alliance avec *Al-Gama'a Islamiyya*, suivie de l'invitation d'El-Zomor, figure impliquée dans l'assassinat de Sadate, à des débats publics télévisés Autant d'éléments mobilisés par ses adversaires pour étayer les accusations de proximité avec le terrorisme.²⁹⁷ De plus, la rupture diplomatique avec Damas et l'encouragement des Égyptiens à combattre en Syrie²⁹⁸, provoque la colère de l'armée et de la diplomatie, fragilisant une fois de plus la présidence de Morsi²⁹⁹. Par leurs erreurs de calculs politiques, les Frères musulmans ont paradoxalement forgé le consensus de leur propre éviction, glissant progressivement vers la figure de l'« ennemi intérieur »³⁰⁰.

2.2.3 Les médias privés, relais de la construction de l' « ennemi intérieur »

L'espace médiatique égyptien joue un rôle déterminant dans la construction du récit sécuritaire, visant les Frères musulmans³⁰¹. D'ailleurs, l'accession de la Confrérie au pouvoir est marquée par le retour des journalistes, proches de l'ancien régime de Moubarak, qui vont aussitôt mener une campagne systémique, visant à diaboliser Morsi et les Frères Musulmans³⁰². À travers des journaux et chaîne privés tels que *Al-Masry Al-Youm*, *Al-Watan*, la CBC, ou encore ONTV³⁰³. En effet, l'accusation la plus fréquente portée à l'encontre de la Confrérie est celle d'une tentative de « fraternisation » de l'État³⁰⁴. C'est-à-dire que les Frères musulmans cherchent à imposer leur emprise sur les institutions étatiques et à redéfinir le caractère « véritable » et

²⁹⁴ Ibidem.

²⁹⁵ Ketchley, N. (2017). *Egypt in a Time of Revolution: Contentious Politics, 1882–2014*. Cambridge University Press.

²⁹⁶ Kahouès, F. (2012). Les Frères musulmans et les chrétiens dans la révolution égyptienne. *Confluences Méditerranée*, 79(4), 147-160.

²⁹⁷ Abdelrahman/, *op. cit.*

²⁹⁸ Lorsque Morsi rompt les relations diplomatiques avec Damas, il tient un discours virulent contre le régime d'Assad. Il légitime l'appel au jihad lancé par des oulémas sunnites, ce qui a provoqué la colère de l'armée et du corps diplomatique. Le Monde. (2013). Les Frères musulmans appellent au djihad contre Assad.

²⁹⁹ Ben Néfissa, s.d., *op. cit.*

³⁰⁰ Abdelrahman, *op. cit.*

³⁰¹ Bolliger, R., Elmenshawy, M., & Weilandt, R. (2016). *The military, the media and public perceptions in Egypt: Communication and civil-military relations*. DCAF.

³⁰² Abdulla, R. (2013). *Mapping digital media: Egypt*. Open Society Foundations.

³⁰³ Hamoud, M. (2019). Egypt's military coup of 2013: An analysis of the private press in 112 days. *New Middle Eastern Studies*, 9(2), 133–148.

³⁰⁴ Mansour, S. (2013). *On the divide: Press freedom at risk in Egypt*. Committee to Protect Journalists.

« authentique » de l'État égyptien³⁰⁵. L'exemple le plus souvent mobilisé pour étayer cette accusation survient lorsque Morsi s'octroie les pleins pouvoirs et nomme un nouveau procureur général : il est aussitôt accusé par les médias de s'être autoproclamé « nouveau pharaon d'Égypte ». ³⁰⁶Ensuite, les médias présentent la Confrérie comme ayant recours à des milices privées pour réprimer les manifestations, la dépeignant comme un acteur violent et illégitime³⁰⁷. L'affaire des « milices d'Al-Azhar » et les violences à *Ittihadiya* en constituent des exemples concrets, largement médiatisés et commentés dans l'espace public égyptien³⁰⁸. Plus encore, ils sont dépeints comme porteurs d'un projet de « califat » ou de « magma islamique », alimentant la crainte d'un « front islamiste », qui menacerait l'identité nationale et la cohésion sociale³⁰⁹.

De plus, la diabolisation des Frères musulmans s'appuie principalement sur un répertoire de stéréotypes historiques et anciens, les décrivant comme indignes de confiance, secrets, violents, traîtres et opposés à la politique moderne du pays³¹⁰. C'est notamment à travers des talk-show et des émissions de TV privées que cette image de « menace existentielle », est quotidiennement relayée³¹¹. En effet, l'un des détracteurs les plus influents de Morsi est le satiriste Bassem Youseef, dont l'émission *El-Bernameg* est la plus regardée de l'histoire de la télévision arabe³¹². Dans un épisode marquant, il lance une attaque virulente contre les islamistes, les qualifiant de « marchands de la religion », sous-entendant que la Confrérie exploite l'islam pour servir ses propres intérêts³¹³. À cela s'ajoute la qualification de « moutons » par leurs adversaires, ou encore des adeptes aveugles, qui se contentent de suivre les ordres des dirigeants des Frères musulmans³¹⁴. En bref, son émission rencontre un large succès, en se moquant des Frères musulmans et des Égyptiens ordinaires, qui soutiennent le gouvernement de Morsi³¹⁵. Dans cette continuité, le matraquage médiatique contre la Confrérie s'est également construit autour de certains événements, déclarations ou projets de la Fraternité, afin de les présenter comme une menace pour la sécurité, l'intégrité territoriale et l'unité du

³⁰⁵ Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256.

³⁰⁶ Boutaleb, A. (2017). Quand l'élection (re)devient un plébiscite : La restauration autoritaire à l'aune du leadership politique en Égypte. *Politique africaine*, 146(2), 29-48.

³⁰⁷ Ketchley, N. (2017). *Egypt in a Time of Revolution: Contentious Politics, 1882–2014*. Cambridge University Press.

³⁰⁸ Wickham, C. R. (2013). *The Muslim Brotherhood: Evolution of an Islamist Movement*. Princeton University Press.

³⁰⁹ Ben Néfissa, S. (s.d.). La chute historique des Frères musulmans égyptiens : erreurs politiques, blocage idéologique et bureaucratisme organisationnel. *Roma Tre Press*, pp. 99-127.

³¹⁰ Ibidem.

³¹¹ Abdulla, R. (2013). *Mapping digital media: Egypt*. Open Society Foundations.

³¹² Bolliger, R., Elmenshawy, M., & Weilandt, R. (2016). *The military, the media and public perceptions in Egypt: Communication and civil-military relations*. DCAF.

³¹³ Ibidem.

³¹⁴ Pratt & Rezk, op., cit.

³¹⁵ Bolliger, R., Elmenshawy, M., & Weilandt, R. (2016). *The military, the media and public perceptions in Egypt: Communication and civil-military relations*. DCAF.

pays³¹⁶. Plus particulièrement, la menace attribuée à la Confrérie ne se limite pas uniquement au registre intérieur, elle s'étend aussi à la sphère extérieur³¹⁷.

En effet, les relations étroites avec le Qatar sont perçues avec suspicion, les médias relayent dès lors des rumeurs selon lesquelles les riches acteurs du Golfe envisageraient d'« acheter » le Canal de Suez³¹⁸, un atout hautement stratégique pour l'Égypte, et symbole de fierté nationale depuis sa nationalisation sous Nasser, en 1956³¹⁹. En d'autres termes, les Frères musulmans sont désignés par les médias comme des « non-égyptiens », un « autre peuple », ayant fait allégeance à de dangereux pouvoirs étrangers, tels que le Qatar³²⁰. Par ailleurs, le lynchage médiatique que subit Morsi dépasse la seule diabolisation: les journalistes égyptiens se hissent au premier rang pour demander ouvertement le retour de l'armée dans le jeu politique³²¹. Le mouvement *Tamarod* est par exemple quotidiennement encouragé par les journalistes et les émissions de talk-show, porté par des « stars » médiatiques comme Ibrahim Issa, Lamiss al-Haddidi ou encore Wael Ibrachi³²². En somme, le manque d'expérience gouvernementale des Frères musulmans et les erreurs de communication fournissent aux médias la matière première de cette campagne de diabolisation³²³. De cette manière, les acteurs non-étatiques tels que les médias et les opposants jouent un rôle clé en utilisant des symboles nationaux puissants et des accusations de violence illégitime pour transformer la Confrérie en une véritable menace à « éliminer », ils ouvrent la voie à l'intervention militaire de juillet 2013³²⁴.

2.2.4 l'armée comme acteur sécurisant : légitimité institutionnelle et hégémonie politique

Pour comprendre le rôle de l'armée dans la sécuritisation des Frères musulmans, il faut tout d'abord revenir sur la position qu'elle occupe dans le système politique³²⁵. Dès la révolution des Officiers libres, l'armée occupe une place omniprésente dans l'ensemble des structures gouvernementales et administratives du pays, confirmant ce que Vatikiotis désigne par le terme

³¹⁶ Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256.

³¹⁷ Abdelrahman, M. (2014). L'ascension et la chute des Frères musulmans dans l'ère post-Moubarak. Dans D. Lacorne, J. Vaïsse et J. Willaume La Diplomatie au défi des religions : Tensions, guerres, médiations (p. 109-127). Odile Jacob.

³¹⁸ Ibidem.

³¹⁹ Ibidem.

³²⁰ Hamoud, M. (2019). Egypt's military coup of 2013: An analysis of the private press in 112 days. *New Middle Eastern Studies*, 9(2), 133–148.

³²¹ Bolliger, Elmenshawy & Weilandt, *op. cit.*

³²² Ben Néfissa, S. (s.d.). La chute historique des Frères musulmans égyptiens : erreurs politiques, blocage idéologique et bureaucratisme organisationnel. *Roma Tre Press*, pp. 99-127.

³²³ Pratt & Rezk, *op. cit.*

³²⁴ Hamoud, M. (2019). Egypt's military coup of 2013: An analysis of the private press in 112 days. *New Middle Eastern Studies*, 9(2), 133–148.

³²⁵ Abul-Magd, Z. (2017). *Militarizing the Nation: The Army, Business, and Revolution in Egypt*. Columbia University Press.

de « stratocratie »³²⁶. En effet, l'armée atteint son apogée sous l'ère de Nasser, en devenant l'incarnation même de l'État égyptien³²⁷. Sous Sadate en revanche, l'emprise politique de l'État par l'armée se convertit en une autonomie économique³²⁸. Plus précisément, Sadate maintient la tutelle de l'armée sur les institutions étatiques, tout en l'écartant de l'exercice du pouvoir³²⁹. Il lui octroie en échange une autonomisation sociale³³⁰, faisant de l'armée un véritable « État dans un État »³³¹. L'institution militaire développe dès lors ses propres prérogatives sociales et professionnelles, auxquelles s'ajoute un vaste empire industriel et commercial³³². Ensuite, sous le régime de Moubarak, les forces armées atteignent un nouveau stade, celui de la stabilité et du conservatisme³³³, au sein duquel l'économie militaire prend toute son ampleur, en partie grâce à l'aide américaine – principal bailleur et fournisseur d'armes du pays³³⁴. En somme, les barons de l'armée gèrent leur emprise sans ingérence, reconnaissants envers Moubarak et le Parti National Démocratique (PND), qui représentent en retour leurs intérêts au sein des institutions de l'État, préservant ainsi une coexistence pacifique entre les deux sphères³³⁵.

Toutefois, les relations entre Moubarak et la haute hiérarchie militaire se compliquent lorsque la question de la succession présidentielle se pose³³⁶. De fait, Moubarak rompt avec la règle implicite héritée de Nasser, voulant que la succession présidentielle revienne au vice-président, issu des rangs militaires³³⁷. Les soulèvements populaires de 2011 offrent ainsi à l'establishment militaire l'opportunité de réorienter le processus successoral en sa faveur³³⁸. En effet, l'armée s'interpose mais sans réprimer, construisant délibérément le mythe d'une institution « vierge du sang du peuple », et figure salvatrice de la nation. En sacrifiant Moubarak, l'armée garantit dès lors la pérennité de ses intérêts économiques et politiques³³⁹. D'ailleurs, les soulèvements de 2011 marquent un tournant décisif, le pouvoir revient formellement entre les mains de

³²⁶ Daguzan, J.-F. (2017). L'armée et l'Égypte : l'âme et le pouvoir. *Maghreb - Machrek*, 231-232(1), 57-76.

³²⁷ Kandil, H. (2012). Soldiers, spies, and statesmen: Egypt's road to revolt. Verso

³²⁸ Ibidem.

³²⁹ Ibidem.

³³⁰ Alain Rousillon évoque la notion de « corps séparé » de l'État pour désigner l'autonomisation progressive de l'armée égyptienne sous Sadate. Avec ses prérogatives sociales et professionnelles propres (hôpitaux, logements, etc.), elle constitue ainsi une entité distincte de l'appareil de l'État civil. Son emprise industrielle et commerciale s'étend par ailleurs à des secteurs aussi variés que l'armement, l'agroalimentaire, le tourisme ou encore l'électronique.

³³¹ Daguzan, J.-F., *op. cit.*

³³² Sayigh, Y. (2019). *Owners of the Republic: An Anatomy of Egypt's Military Economy*. Carnegie Middle East Center

³³³ Bou Nassif, H. (2013). Wedded to Mubarak: The Second Careers and Financial Rewards of Egypt's Military Elite, 1981-2011. *Middle East Journal*, 67(4), 509-530.

³³⁴ Ibidem.

³³⁵ Ibidem.

³³⁶ Ben Néfissa, S. (s.d.). La chute historique des Frères musulmans égyptiens : erreurs politiques, blocage idéologique et bureaucratisme organisationnel. *Roma Tre Press*, pp. 99-127.

³³⁷ Bou Nassif, H., *op. cit.*

³³⁸ Kandil, H. (2012). Soldiers, spies, and statesmen: Egypt's road to revolt. Verso.

³³⁹ Daguzan, J.-F. (2017). L'armée et l'Égypte : l'âme et le pouvoir. *Maghreb-Machrek*, 231-232(1), 57-76.

l'armée et son rôle politique acquiert désormais une assise constitutionnelle³⁴⁰. À travers le Conseil Suprême des Forces Armées, l'armée prend ensuite les rênes du pouvoir par intérim³⁴¹. En présidant la période de transition, elle adopte une feuille de route qui, derrière l'apparence démocratique, vise à préserver les intérêts de l'establishment militaire³⁴². Pour beaucoup, cela ressemble à une dictature militaire qui consolide sa position, en élaborant une loi électorale complexe et déficiente, ainsi qu'en manipulant la procédure de rédaction de la Constitution³⁴³. Après avoir affiché sa proximité avec le peuple égyptien, le CSFA craint cependant de ternir son image en assumant directement le pouvoir³⁴⁴. Il cherche dès lors un partenaire politique fiable, capable de gouverner « en apparence », tout en préservant sa position privilégiée³⁴⁵.

En ce sens, l'accession des Frères musulmans au pouvoir n'aurait pas été possible sans le soutien tacite, sinon explicite des militaires³⁴⁶. La *Gama'a* constitue, en effet, la seule organisation disposant d'un véritable assise populaire et la seule force structurée du pays, constituant dès lors le partenaire idéal pour le CSFA³⁴⁷. Les deux acteurs trouvent ainsi dans cette alliance une réponse à leurs intérêts respectifs, les Frères accèdent au pouvoir exécutif, après des décennies de clandestinité. Tandis que, le CSFA obtient un partenaire civil capable de gouverner en sa faveur. De cette manière, la Confrérie offre à l'armée un visage civil à ce régime militaire³⁴⁸. Cet arrangement se concrétise par un soutien tacite des Frères musulmans à la répression militaire, contre les manifestants coptes³⁴⁹. Ils apportent ensuite leur soutien à l'armée lors des affrontements de la rue Mohamed Mahmoud. Avant de cautionner, l'extension des pouvoirs législatifs du CSFA, par la déclaration constitutionnelle de juin 2012³⁵⁰. En accédant à la présidence, les Frères administrent le pays mais toujours en faveur du CSFA, de par leur conservatisme politique et économique³⁵¹. En conservant intact l'appareil sécuritaire, en augmentant le budget du ministre de l'intérieur et en écartant toute perspective de justice

³⁴⁰ Joya, A. (2020). The military and the state in Egypt: class formation in the post-Arab uprisings. *British Journal of Middle Eastern Studies*, 47(5), 681–701.

³⁴¹ Ibidem.

³⁴² Selim, G. M. (2015). Egypt under SCAF and the Muslim Brotherhood: The triangle of counter-revolution. *Arab Studies Quarterly*, 37(2), 177-199.

³⁴³ Ibidem.

³⁴⁴ Pommier, S. (2023). Égypte. Les Frères musulmans à l'épreuve du pouvoir. *Orient XXI*.

³⁴⁵ Mirshak, N. (2023). The Muslim Brotherhood in Egypt: A Gramscian re-examination. *Current Sociology*, 71(3)

³⁴⁶ Abdelrahman, M. (2014). L'ascension et la chute des Frères musulmans dans l'ère post-Moubarak. Dans D. Lacome, J. Vaisse et J. Willaime *La Diplomatie au défi des religions : Tensions, guerres, médiations* (p. 109-127). Odile Jacob.

³⁴⁷ Daguzan, J.-F., *op.cit.*

³⁴⁸ Mirshak, N. *op., cit.*

³⁴⁹ Ketchley, N. (2017). *Egypt in a time of revolution: Contentious politics and the Arab Spring*. Cambridge University Press.

³⁵⁰ Ben Néfissa, S. (s.d.). La chute historique des Frères musulmans égyptiens : erreurs politiques, blocage idéologique et bureaucratisme organisationnel. *Roma Tre Press*, pp. 99-127.

³⁵¹ Daguzan, J.-F. (2017). L'armée et l'Égypte : l'âme et le pouvoir. *Maghreb - Machrek*, 231-232(1), 57-76.

transitionnelle³⁵². En résumé, malgré leur antagonisme historique, le CSFA n'avait le choix que de travailler avec la Fraternité, une coexistence « forcée » qui dissimule en réalité une relation fondamentalement asymétrique, où l'armée reste largement dominante.³⁵³

Par ailleurs, le Conseil Suprême des Forces Armées pensait pouvoir maintenir sous contrôle la gouvernance des Frères musulmans et ce malgré leur légitimité électorale³⁵⁴. En effet, la légitimation démocratique de Morsi, le mène à s'affranchir progressivement des termes de l'accord, en tentant de reprendre l'ensemble des pouvoirs que l'ancienne direction de l'armée s'était octroyée³⁵⁵. Dans un premier temps, l'armée accepte certaines concessions, dont le limogeage du Maréchal Tantawy, remplacé par le général Abdel Fattah Al-Sissi³⁵⁶. Ce changement laisse croire à une victoire des Frères musulmans, dès lors que le général Al-Sissi étant perçu par les observateurs comme proche de leurs idées³⁵⁷. Toutefois, l'accumulation des coups de force institutionnels de Morsi, conjuguée à la dégradation de la situation économique et à la multiplication des violences dans le Sinaï, pousse l'armée à prendre ses distances³⁵⁸. Plus encore, le CSFA réalise très vite que la Fraternité, malgré leurs succès électoraux, n'est capable ni de garantir un environnement stable³⁵⁹, ni de susciter un consensus fort autour de leurs décisions³⁶⁰. De plus, l'absence d'engagement en faveur des pratiques et d'institutions véritablement démocratiques prive Morsi de toute légitimité politique³⁶¹. De cette manière, elle offre à l'armée le prétexte nécessaire pour reprendre son rôle d'acteur majeur dans le paysage politique égyptien³⁶². Derrière cette façade civile, le rapport de force reste néanmoins inchangé, l'armée reprend ce qu'elle n'a jamais vraiment cédé³⁶³.

Concrètement, le CSFA ordonne la dissolution du Parlement entre les deux tours de l'élection présidentielle, vidant préventivement les prérogatives du futur président, par une déclaration

³⁵² Abdelrahman, M. (2014). L'ascension et la chute des Frères musulmans dans l'ère post-Moubarak. Dans D. Lacorne, J. Vaïsse et J. Willaume La Diplomatie au défi des religions : Tensions, guerres, médiations (p. 109-127). Odile Jacob.

³⁵³ International Crisis Group. (2012). *Lost in transition: The world according to Egypt's SCAF* (Middle East/North Africa Report No. 121).

³⁵⁴ Kandil, H. (2012). *Soldiers, spies, and statesmen: Egypt's road to revolt*. Verso.

³⁵⁵ Ibidem.

³⁵⁶ Abdelrahman, *op. cit.*

³⁵⁷ Ibidem.

³⁵⁸ Selim, G. M. (2015). Egypt under SCAF and the Muslim Brotherhood: The triangle of counter-revolution. *Arab Studies Quarterly*, 37(2), 177-199.

³⁵⁹ Par ailleurs, Morsi franchit plusieurs lignes rouges aux yeux de l'armée, envisageant de céder une partie du Sinaï à Gaza et du territoire égyptien au Soudan, tout en rompant les relations diplomatiques avec Damas et encourageant les Égyptiens à combattre en Syrie. Des décisions que l'armée juge imprudentes aux conséquences incalculables.

³⁶⁰ Abdelrahman, *op. cit.*

³⁶¹ Brown, N. J. (2013). Egypt's failed transition. *Journal of Democracy*, 24(4), 45-58.

³⁶² Daguzan, J.-F. (2017). L'armée et l'Égypte : l'âme et le pouvoir. *Maghreb - Machrek*, 231-232(1), 57-76.

³⁶³ Sayigh, Y. (2013). Morsi and Egypt's Military. Carnegie Middle East Center.

constitutionnelle – avant même que celui-ci ne prenne ses fonctions³⁶⁴. Dès lors, Morsi arrive à la tête de l'état, sans contrôler les leviers essentiels du pouvoir, tels que l'armée, la sécurité et la politique étrangère, qui demeurent toujours entre les mains du CSFA³⁶⁵. Par ailleurs, la diminution des prérogatives présidentielles n'est que la première étape d'un plan sophistiqué et délibéré, visant à précipiter la chute de Morsi³⁶⁶. En effet, le mouvement *Tamarod*³⁶⁷ bien que présenté comme un mouvement de base, fondé par des jeunes militants du parti *Kifaya*³⁶⁸. De nombreuses preuves révèlent que cette campagne n'est toutefois qu'une façade orchestrée par l'État profond³⁶⁹, organisée par l'Agence de renseignement de sécurité, coordonnée par le Ministère de l'intérieur et financée par les Émirats Arabes Unis³⁷⁰. Au-delà de *Tamarod*, les institutions de l'État, la police et les forces armées s'inscrivent également dans cette même logique³⁷¹ de déstabilisation³⁷². Cela se manifeste à travers des réductions intentionnelles des produits subventionnés et alimentaires de base, des pénuries de carburant et de gaz naturel, des coupures de courant, ainsi qu'un retrait de la police des rues et un abandon délibéré³⁷³ des postes de sécurité³⁷⁴. Ainsi, *Tamarod* fournit à l'armée la couverture populaire nécessaire pour légitimer son intervention – un processus délibérément orchestré par l'État profond³⁷⁵.

³⁶⁴ Vannetzel, M. (2019). À quoi les Frères musulmans égyptiens ont-ils cru ? Considérations sur l'embrigadement idéologique, la croyance religieuse et la remise de soi. *Genèses*, 116(3), 49-76.

³⁶⁵ Kandil, H. (2012). Soldiers, spies, and statesmen: Egypt's road to revolt. Verso.

³⁶⁶ Brown, N. J. (2013). Egypt's failed transition. *Journal of Democracy*, 24(4), 45-58.

³⁶⁷ *Tamarod* (« rébellion » en arabe), est une campagne de pétition lancée en avril 2013, demandant la démission de Morsi et l'organisation d'élections présidentielles anticipées.

³⁶⁸ al-Anani, K. (2019). Rethinking the repression-dissent nexus: assessing Egypt's Muslim Brotherhood's response to repression since the coup of 2013. *Democratization*, 26(8), 1329-1341

³⁶⁹ Dans l'ouvrage du journaliste David Ottaway, il avance que plusieurs indices désignent une conspiration loyaliste de l'ancien régime, conduite par le Ministère de l'Intérieur et les forces armées, comme élément déterminant dans la préparation du coup d'État, sabotant ainsi le gouvernement dirigé par les Frères musulmans.

Ottaway, D. B. (2017). *The Arab world upended: Revolution and its aftermath in Tunisia and Egypt*. Lynne Rienner Publishers.

Les conclusions du politologue Neil Ketchley rejoignent également celles d'Ottaway. Au fil des entretiens menés, Ketchley met à jour un récit d'ensemble dans lequel les forces de sécurité et le personnel militaire ont collaboré pour amplifier les sentiments anti-Morsi, et finalement renverser le premier président démocratiquement élu en Égypte.

Ketchley, N. (2017). *Egypt in a time of revolution: Contentious politics and the Arab Spring*. Cambridge University Press.

³⁷⁰ Letourneau, J.-F. (2019). The perils of power: before and after the 2013 military coup in Egypt. *British Journal of Middle Eastern Studies*, 46(1), 208-213.

³⁷¹ Selon Letourneau, la preuve de cette conspiration réside non seulement dans les aveux de personnes occupant des positions de pouvoir, mais également dans ce qui s'est immédiatement produit après le coup, la quasi-totalité de ces problèmes orchestrés ont brusquement cessé après le renversement du président Morsi en juillet 2013. Cette conspiration a également été confirmée par un porte-parole du Ministère de l'Approvisionnement et du Commerce intérieur. Attestant que les différents cercles au sein de l'État avaient délibérément perturbé les approvisionnements, allant des entrepôts de stockage jusqu'aux camions de transport de produits pétroliers.

³⁷² Letourneau, J.-F., *op.cit.*

³⁷³ Selon Letourneau, une vidéo divulguée d'une réunion d'officiers de police de Gizeh montre des responsables supérieurs convenant de ne pas défendre les locaux des Frères musulmans. Le personnel de sécurité abandonne ses postes et laisse de nombreux bâtiments sans surveillance, tels que le ministère de la Culture et plusieurs bâtiments de gouvernorats à travers le pays.

³⁷⁴ Letourneau, J.-F. (2019). The perils of power: before and after the 2013 military coup in Egypt. *British Journal of Middle Eastern Studies*, 46(1), 208-213.

³⁷⁵ Elyachar, J. (2014). Upending Infrastructure: Tamarod, Resistance, and Agency after the January 25th Revolution in Egypt. *History and Anthropology*, 25(4), 452-471.

2.3 De l'acte sécurisant à son institutionnalisation : la désignation terroriste comme aboutissement – dès juillet 2013

Dans la partie précédente, nous avons concentré notre analyse sur comment les conditions de félicité ont été progressivement accumulées pour rendre possible l'acte sécurisant. Dans cette deuxième partie, il sera question d'analyser comment l'acteur sécurisant exploite les conditions de félicité pour construire discursivement les Frères musulmans comme une menace sécuritaire et institutionnaliser ainsi leur sécuritisation. Pour cela, nous examinerons successivement l'acte sécurisant proprement dit, cristallisé par les discours d'Al-Sissi, donnant ainsi lieu au coup d'État militaire de juillet 2013. Cet acte sécurisant s'accompagne d'une série de répressions violentes à l'encontre des Frères musulmans, illustrée d'ailleurs par le massacre de *Raba'a*, jusqu'à leur désignation comme organisation terroriste, en décembre 2013. À cet égard, la sécuritisation n'aurait pas été possible sans la réception de celui-ci par l'audience habilitante. Dans le cas égyptien, il s'agit d'un public hétérogène, comprenant l'appareil administratif et judiciaire, l'opposition, les mouvements de jeunesse, la société civile, etc., qui joue un rôle dans la « légitimation » de cet acte sécurisant. Plus encore, le succès de la sécuritisation ne s'arrête pas juste à la désignation et la répression de la *Gama'a*, il s'inscrit également dans le droit et la pratique des Égyptiens, notamment à travers l'adoption de la Constitution de 2014.

2.3.1 L'acte sécurisant: mobilisation, légitimation et coercition

Le bref passage au pouvoir des Frères musulmans a commencé par une élection présidentielle mouvementée et s'est achevé par une destitution brutale, suite à la campagne de pétition lancée par le mouvement *Tamarod*³⁷⁶. D'ailleurs, ce mouvement est paradoxalement le produit d'une mobilisation populaire authentique et d'une orchestration militaire dissimulée, rendant possible la transformation de la crise politique actuelle en un acte sécurisant³⁷⁷. Dès avril 2013, la pétition exigeant le départ du président Mohamed Morsi obtient plus de 22 millions de signatures. Les manifestations s'enchaînent dès lors, les unes plus importantes que les autres³⁷⁸. Dans le même temps, l'armée déploie ses forces dans les rues, tout en assurant les citoyens égyptiens qu'elle est là pour protéger les manifestations, et non le gouvernement de Morsi.³⁷⁹ Après l'appel lancé par le mouvement *Tamarod*, le 30 juin, des millions d'Égyptiens

³⁷⁶ Al-Anani, K. (2016). *Inside the Muslim Brotherhood: Religion, identity, and politics*. Oxford University Press

³⁷⁷ Kandil, H. (2012). *Soldiers, spies, and statesmen: Egypt's road to revolt*.

³⁷⁸ Daguzan, J.-F. (2017). L'armée et l'Égypte : l'âme et le pouvoir. *Maghreb - Machrek*, 231-232(1), 57-76.

³⁷⁹ Ketchley, N. (2017). *Egypt in a Time of Revolution: Contentious Politics, 1882–2014*. Cambridge University Press.

envahissent les rues d'Égypte, en réclamant la destitution de Morsi par l'armée³⁸⁰. De fait, les manifestations devant le palais présidentiel, scandant le slogan « le peuple et l'armée ne font qu'un », rappellent le répertoire révolutionnaire de 2011, utilisé contre l'ancien président Moubarak³⁸¹. Ainsi, les pratiques de la *Gama'a* sont associées à celles de l'ancien régime, jugées tout aussi autoritaires que liberticides selon les commentateurs, ce qui les place dans la position du tyran à destituer³⁸². Un glissement sémantique décisif, qui viendra brouiller la nature même de l'intervention militaire, présentée non pas comme une restauration autoritaire mais comme une réponse à la volonté populaire³⁸³.

Les conditions sont désormais réunies pour une intervention militaire, l'armée entre en scène avec comme figure centrale le général Abdel-Fattah Al-Sissi³⁸⁴. Ancien chef du renseignement militaire devenu ministre de la Défense sous Morsi, Al-Sissi est paradoxalement forgé par celui qu'il s'apprête à destituer³⁸⁵. En effet, le remplacement du maréchal Tantawy par Al-Sissi, figure peu connue du grand public, réputée pieuse et conservatrice, laisse entendre que Morsi voulait placer à la tête de l'armée un général facilement contrôlable³⁸⁶. Toutefois, le nouveau ministre de la Défense se montre rapidement insatisfait de la gestion politique des Frères musulmans³⁸⁷, sans pour autant l'exprimer publiquement jusqu'alors³⁸⁸. Face à l'ampleur des mobilisations populaires lancée par la campagne *Tamarod*, Al-Sissi lance un ultimatum à Morsi, lui donnant 48h pour résoudre la crise politique, faute de quoi l'armée imposera sa propre feuille de route³⁸⁹. En l'absence de réponse à l'ultimatum, Sissi prononce le 3 juillet une allocution solennelle retransmise en direct à la télévision, entouré des principales figures³⁹⁰

³⁸⁰ Letourneau, J.-F. (2019). The perils of power: before and after the 2013 military coup in Egypt. *British Journal of Middle Eastern Studies*, 46(1), 208–213

³⁸¹ KETCHLEY, N. (2014). "The army and the people are one hand!" Fraternization and the 25th January Egyptian Revolution. *Comparative Studies in Society and History*, 56(1), 155–186.

³⁸² Boutaleb, A. (2017). Quand l'élection (re)devient un plébiscite : La restauration autoritaire à l'aune du leadership politique en Égypte. *Politique africaine*, 146(2), 29-48.

³⁸³ Iveković, I., Traduit de l'anglais par Khellef, D. (2012). Le printemps égyptien de 2011. *NAQD*, 29(1), 119-155.

³⁸⁴ Letourneau, J.-F., *op. cit.*

³⁸⁵ Ibidem.

³⁸⁶ Boutaleb, A. *op. cit.*

³⁸⁷ Dans un interview au quotidien *Al-Masry Al-Youm*, Al-Sissi interrogé sur l'invitation d'un membre de la *Gama'a Islamiyya* impliquée dans le meurtre de Sadate, lors de la commémoration de la guerre d'octobre 1973, Al-Sissi répond : « Ce qui est arrivé résultait d'un manque d'expérience des affaires d'État et de la manière de diriger un État. [...] S'ils avaient été conscients que ce qu'ils faisaient allait envoyer des signes négatifs à la société et à l'armée, ils ne l'auraient pas fait [...]. Ce qui s'est passé reflète une piètre organisation et une absence de jugement. Il [Morsi] voulait voir les regards d'admiration et de satisfaction du public, et il a amené ceux qui feraient sensation ».

³⁸⁸ Boutaleb, A. *op. cit.*

³⁸⁹ Letourneau, J.-F. *op. cit.*

³⁹⁰ Il déclare agir en coopération avec « certaines personnalités politiques et sociales », faisant référence à la coalition des partis politiques d'opposition, des mouvements jeunesse et d'autres groupes, ainsi qu'à l'Église copte et à al-Azhar, qui ont soutenu l'armée dans la destitution de Morsi, soulignant ainsi que l'armée n'agissait pas dans son propre intérêt, mais avec le soutien d'une série d'acteurs tous unis pour le bien de la nation égyptienne.
Letourneau, J.-F. (2019). The perils of power: before and after the 2013 military coup in Egypt. *British Journal of Middle Eastern Studies*, 46(1), 208–213.

politiques et religieuses du pays³⁹¹. Dans ce discours, il déclare la suspension de la Constitution et la destitution du président Morsi, constituant ainsi l'acte sécurisant proprement dit – au sens de Buzan, Waever et de Wilde³⁹². Plus précisément, à travers ce discours, il désigne les Frères musulmans comme une menace pour la cohésion nationale³⁹³, légitimant ainsi l'intervention militaire comme réponse aux exigences de la mobilisation populaire³⁹⁴, tout en se posant comme figure protectrice³⁹⁵.

Les célébrations à la place Tahrir témoignent par ailleurs de l'adhésion populaire au discours d'Al-Sissi, l'armée est désormais légitimée comme acteur sécurisant aux yeux d'une large partie de la population³⁹⁶. Dans les rues du Caire, plusieurs manifestants brandissent des cartons rouges portant l'inscription « Liberté ! », « Morsi illégitime », ou encore « Dégage ! », pendant que d'autres crient « À bas le règne du Guide suprême »³⁹⁷. Cette adhésion populaire n'est toutefois pas homogène, d'autres franges de la population accueillent la destitution du président Morsi avec méfiance, craignant le retour de l'autoritarisme militaire³⁹⁸. Du côté des partisans de Morsi, ils continuent à maintenir leurs sit-in et poursuivent toujours les manifestations à travers le pays³⁹⁹. Dans ce climat d'instabilité croissante, marqué à la fois par des affrontements violents et un attentat à la bombe à Mansoura⁴⁰⁰. Al-Sissi prononce dès le lendemain un second discours tout aussi décisif, dans lequel il déclare de manière explicite le passage de la crise politique à la situation de menace sécuritaire⁴⁰¹. Concrètement, il demanda : « à tous les Égyptiens honnêtes de se rassembler dans les rues ce vendredi », pour « me donner, à moi, à

³⁹¹ Ibidem.

³⁹² Buzan, B., Waever, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. Lynne Rienner Publishers.

³⁹³ El-Sissi affirme que le régime des Frères avait conduit à des « divisions et tensions sociales » qui représentaient « des défis de dangers cruciaux pour la patrie ». Selon lui, le président Morsi avait refusé d'engager un « dialogue national » et avait « porté atteinte aux institutions nationales et religieuses de l'état », « intimidant (et) menaçant le peuple égyptien ». Toutefois, il a affirmé le « rôle historique et patriotique » de l'armée et a réitéré que les militaires avaient « déployé des efforts considérables », tant directement qu'indirectement, « pour contenir la situation intérieure et mener à bien la réconciliation nationale ». Faisant allusion à son rôle privilégié en tant qu'ancien directeur des renseignements militaires, il a déclaré avoir « à plusieurs reprises présenté une évaluation stratégique des niveaux national et international, abordant les déficits et les dangers les plus cruciaux auxquels la patrie était confrontée sur les plans économique, sécuritaire, politique et social ».

Letourneau, J.-F. (2019). The perils of power: before and after the 2013 military coup in Egypt. *British Journal of Middle Eastern Studies*, 46(1), 208–213.

³⁹⁴ Il annonce que, « ne pouvant rester sourde et aveugle aux appels à l'aide (..) du peuple égyptien » et qu'elle était tenue de répondre aux « exigences de la révolution (..) provenant de tous les coins de l'Égypte ».

Letourneau, J.-F. (2019). The perils of power: before and after the 2013 military coup in Egypt. *British Journal of Middle Eastern Studies*, 46(1), 208–213.

³⁹⁵ Ketchley, N. (2017). *Egypt in a time of revolution: Contentious politics, 1882–2014*. Cambridge University Press.

³⁹⁶ Ibidem.

³⁹⁷ Roux, M. (2021, février). Place Tahrir, un symbole assiégé. *Le Monde diplomatique*, p. 12-13.

³⁹⁸ Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256.

³⁹⁹ Ibidem.

⁴⁰⁰ Letourneau, J.-F. (2019). The perils of power: before and after the 2013 military coup in Egypt. *British Journal of Middle Eastern Studies*, 46(1), 208–213.

⁴⁰¹ Ibidem.

l'armée et à la police », « le mandat et l'ordre de faire face à la violence et au terrorisme potentiel »⁴⁰². Autrement dit, en appelant le peuple à se rassembler dans les rues pour « mandater » l'armée, afin qu'elle puisse affronter « la violence politique et le terrorisme », Sissi légitime les mesures d'exception à venir, en les présentant comme l'expression de la « volonté du peuple »⁴⁰³.

Plus particulièrement, en utilisant les mécanismes théoriques décrits par le juriste Carl Schmitt, le discours Al-Sissi opère dans un premier temps une division de la société civile égyptienne en deux camps (*enemy-making*)⁴⁰⁴. D'un côté, « les Égyptiens honnêtes », c'est-à-dire ceux qui soutiennent l'armée et la police, de l'autre côté les Frères musulmans et les partisans de Morsi, qui les assimilent aux auteurs de « violence et du terrorisme potentiel »⁴⁰⁵. De cette manière, Al-Sissi sort les Frères musulmans du champ du politique pour les placer dans le champ du sécuritaire⁴⁰⁶. Ils ne sont plus perçus comme des adversaires mais plutôt comme des ennemis de la nation, qu'il convient d'exclure⁴⁰⁷. Ensuite, Al-Sissi demande au peuple de lui donner le « mandat » (*Tawfid*), un geste démocratique en apparence, qui contourne en réalité les procédures légales habituelles, au profit d'une acclamation populaire⁴⁰⁸. En d'autres termes, le souverain, au sens schmittien, est celui qui décide de l'exception. Dans le cas égyptien, Al-Sissi ne sollicite pas un vote mais une acclamation des Égyptiens (*decisionism*)⁴⁰⁹. Ce faisant, toute opposition à la répression des Frères musulmans devient illégitime, plus encore, s'opposer à la répression des Frères revient à s'opposer au peuple lui-même⁴¹⁰. À cet égard, « la journée du mandant » du 26 juillet témoigne, encore une fois, du succès de l'appel d'Al-Sissi. Des millions d'Égyptiens envahissent la place Tahrir et d'autres places publiques à travers le pays, fournissant au nouveau régime la couverture nécessaire pour agir contre la Fraternité⁴¹¹.

Une fois l'ennemi désigné et la décision justifiée, Al-Sissi invoque en dernier l'état d'urgence (*exception*). En s'appuyant notamment sur l'attentat à la bombe à Mansoura, qualifié d'« acte de terrorisme » par le gouvernement d'interim, comme principal déclencheur de l'exception

⁴⁰² Ibidem.

⁴⁰³ Ibidem.

⁴⁰⁴ Ibidem.

⁴⁰⁵ Letourneau, J.-F. (2019). The perils of power: before and after the 2013 military coup in Egypt. *British Journal of Middle Eastern Studies*, 46(1), 208–213.

⁴⁰⁶ Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256.

⁴⁰⁷ Ibidem.

⁴⁰⁸ Letourneau, J.-F., op., cit.

⁴⁰⁹ Ibidem.

⁴¹⁰ Ibidem.

⁴¹¹ Pratt, N., & Rezk, D. op., cit.

sécuritaire⁴¹². Ainsi, l'invocation de l'urgence ouvre la voie à la suspension des droits civils et politiques, au profit d'une action sécuritaire immédiate et violente⁴¹³. En effet, dès le 30 juillet 2013, le gouvernement intérimaire « a chargé le ministre de l'Intérieur de prendre toutes les mesures légales nécessaires pour lutter contre les actes de terrorisme et les barrages routiniers », soit les sit-in organisées jusqu'ici par les partisans de Morsi, sur les places *Raba'a* et *Nahda*⁴¹⁴. En particulier, le massacre de *Raba'a* marque dès lors le basculement du processus discursif vers l'acte coercitif, il est le théâtre d'une répression meurtrière, faisant au moins 817 morts, voire plus de 1 000 selon Human Right Watch⁴¹⁵. Au-delà du massacre de *Raba'a*, les jours qui suivent sont marqués par une série de mesures répressives à l'encontre des Frères musulmans, accompagnée d'une condamnation généralisée et quasi unanime de l'organisation et de ses branches politiques et médiatiques⁴¹⁶. Plus précisément, plusieurs membres de la Confrérie sont arrêtés et emprisonnés tandis que d'autres sont condamnés à mort⁴¹⁷. Si cette intervention militaire est « approuvée » dans un premier temps par une grande partie de l'audience, une autre partie de la population dénonce néanmoins un usage disproportionné de la force⁴¹⁸.

2.3.2 L'audience habilitante, une convergence de légitimations

Selon la théorie de la sécuritisation, l'acte sécuritisant n'est effectif que si l'audience habilitante l'accepte en lui conférant sa légitimité⁴¹⁹. La force réceptivité des discours d'Al-Sissi ne relève cependant pas du hasard, elle découle d'un terrain préalablement préparé, dans lequel, l'acteur sécurisant l'exploite comme principal levier de légitimation⁴²⁰. Par ailleurs, selon un sondage réalisé par l'institut égypte *Baseerra*, l'opinion publique égyptienne, au lendemain de la prise au pouvoir de Morsi, était majoritairement favorable, atteignant même les 78%. Toutefois, face aux tensions sociales, à la crise économique et à l'incapacité de la présidence à répondre aux attentes de la population, le soutien populaire ne dépasse plus que 32% en juin 2013⁴²¹. Dès lors, les manifestations qui éclatent dès le 30 juin témoignent tout d'abord d'un mécontentement

⁴¹² Letourneau, J.-F., op., cit.

⁴¹³ Ibidem.

⁴¹⁴ Human Rights Watch. (2014). *All according to plan: The Rab'a massacre and mass killings of protesters in Egypt*.

⁴¹⁵ Ibidem.

⁴¹⁶ Amnesty International. (2014). *Egypt: Roadmap to repression: No end in sight to human rights violations*. MDE 12/005/2014. 23 janvier 2014.

⁴¹⁷ Ibidem.

⁴¹⁸ Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256.

⁴¹⁹ Buzan, B., Wæver, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. Lynne Rienner Publishers.

⁴²⁰ Balzacq, T. (2005). The three faces of securitization: Political agency, audience and context. *European Journal of International Relations*, 11(2), 171–201.

⁴²¹ Daily News Egypt. (2013, 25 juin). *Less than one third of Egyptians approve of Morsi's performance*. Daily News Egypt.

populaire, que le régime d'Al-Sissi exploite comme première ressource de légitimation, avant que ces mêmes mobilisations adhèrent aux discours sécuritaires d'Al-Sissi, à partir du 3 juillet⁴²². Plus particulièrement, en fournissant à Al-Sissi l'apparence d'un soutien populaire, l'acteur sécurisant capitalise le basculement de l'opinion populaire pour présenter l'intervention militaire, non pas comme un coup d'État mais comme une réponse à la demande collective⁴²³. Ensuite, la déclaration constitutionnelle de 2012, catalyse la formation du Front de Salut National, une coalition qui regroupe une partie importante du spectre politique égyptien, en particulier les principales forces d'oppositions laïques et libérales d'Égypte⁴²⁴.

En organisant des manifestations anti-Morsi, en soutenant *Tamarod* et en cautionnant le coup d'État du 3 juillet⁴²⁵, le Front de Salut National confère à l'intervention militaire d'Al-Sissi, une apparence de légitimité politique, ce qui est en réalité une prise de pouvoir par l'establishment militaire, est ainsi présenté comme l'expression d'« un consensus civil organisé »⁴²⁶. À cet égard, le Parti de l'opposition contribue à l'isolement des Frères musulmans sur la scène politique, en privant la *Gama'a* de tout soutien politique⁴²⁷. Plus encore, cet isolement s'étend jusque dans le champ islamiste même, à travers le parti salafiste Al-Nour, qui finit par rejoindre l'opposition et cautionne à son tour l'intervention militaire⁴²⁸. De cette manière, Al-Sissi exploite le ralliement du parti Al-Nour au coup d'État, afin de neutraliser toute interprétation religieuse de la sécurisation⁴²⁹. Plus particulièrement, Al-Sissi ne se contente pas d'exploiter un contexte d'emblée fragilité pour légitimer l'intervention militaire, il le structure activement⁴³⁰. De fait, l'ampleur des nombreuses manifestations populaires lancées par *Tamarod*, illustrée également par les millions de signatures collectées⁴³¹, donne l'image d'un rejet massif de la présidence de Morsi. Transformant le mécontentement populaire en une « demande civile organisé », mobilisé encore une fois par Al-Sissi, pour présenter

⁴²² Ketchley, N. (2017). *Egypt in a Time of Revolution: Contentious Politics, 1882–2014*. Cambridge University Press.

⁴²³ Ibidem. ; Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256.

⁴²⁴ Abdelrahman, M. (2014). L'ascension et la chute des Frères musulmans dans l'ère post-Moubarak. Dans D. Lacorne, J. Vaïsse et J. Willaume La Diplomatie au défi des religions : Tensions, guerres, médiations (p. 109-127). Odile Jacob.

⁴²⁵ Gresh, A. (2013). Égypte, chroniques d'une contre-révolution (I). *Nouvelles d'Orient, Le Monde Diplomatique*.

⁴²⁶ Ketchley, N. (2017). *Egypt in a Time of Revolution: Contentious Politics, 1882–2014*. Cambridge University Press.; Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256.

⁴²⁷ Al-Anani, K. (2016). *Inside the Muslim Brotherhood: Religion, identity, and politics*. Oxford University Press.

⁴²⁸ Abdelrahman, M. (2014). L'ascension et la chute des Frères musulmans dans l'ère post-Moubarak. Dans D. Lacorne, J. Vaïsse et J. Willaume La Diplomatie au défi des religions : Tensions, guerres, médiations (p. 109-127). Odile Jacob.

⁴²⁹ Al-Anani, K. *op.cit.* ; Ketchley, N. *op.cit.*

⁴³⁰ Ketchley, N. *op.cit.* ; Balzacq, T. (2005). The three faces of securitization: Political agency, audience and context. *European Journal of International Relations*, 11(2), 171–201.

⁴³¹ Daguzan, J.-F. (2017). L'armée et l'Égypte : l'âme et le pouvoir. *Maghreb - Machrek*, 231-232(1), 57-76.

l'intervention militaire comme une réponse à la volonté populaire⁴³². Ainsi, *Tamarod* vient compléter les ressources de légitimation fournies jusqu'ici par le Front de Salut et le parti Al-Nour⁴³³.

Enfin, la magistrature égyptienne constitue une autre ressource institutionnelle que le régime d'Al-Sissi mobilise, après le coup d'état de juillet 2013⁴³⁴. En effet, l'hostilité de la magistrature envers la *Gama'a* se transforme en un instrument de validation juridique de la sécuritisation⁴³⁵. Elle se manifeste progressivement, par la couverture juridique des opérations des forces de l'ordre pendant les dispersions de *Raba'a* et *Nahda*, suivis par des arrestations arbitraires et inculpations pour meurtres ainsi que le gel des avoirs des dirigeants de la *Gama'a*⁴³⁶. De plus, la magistrature égyptienne ne conteste aucun décret restreignant les libertés politiques, notamment la loi sur les rassemblements de fin 2013, signée d'ailleurs par le président intérimaire Adly Mansour, lui-même président de la Cour Constitutionnelle égyptienne⁴³⁷. Pour Amnesty International, cette loi donne avant tout « carte blanche aux forces de sécurité » pour faire usage d'une force excessive, y compris meurtrière contre les manifestants, bien au-delà de la seule sécuritisation des Frères musulmans⁴³⁸. Plus particulièrement, les procès de masses qui s'ensuivent, entre autres, 75 condamnations à mort et 47 peines de prisons à vie, sont qualifiée par Amnesty International de « profondément inéquitable » et dénoncé comme des violations flagrantes de la Constitution égyptienne⁴³⁹. En somme, la magistrature confère, à son tour, aux mesures répressives et coercitives d'Al-Sissi une légitimité institutionnelle, rendant de cette manière la sécuritisation des Frères musulmans irréversible⁴⁴⁰.

⁴³² Ketchley, N. *op.,cit.* ; Pratt, N., & Rezk, D. *op.,cit.*

⁴³³ Ibidem.

⁴³⁴ Ibidem.

⁴³⁵ Roll, S. (2016). Managing change: How Egypt's military leadership shaped the transformation. *Mediterranean Politics*, 21(1), 23–43.

⁴³⁶ Human Rights Watch. (2014). *All according to plan: The Rab'a massacre and mass killings of protesters in Egypt*. Human Rights Watch. ; Amnesty International. (2014). *Egypt: Roadmap to repression: No end in sight to human rights violations*.

⁴³⁷ Amnesty International. (2013). *Égypte : Une nouvelle loi relative aux manifestations donne carte blanche aux forces de sécurité* (PRE01/622/2013). ; Roll, S. (2016). Managing change: How Egypt's military leadership shaped the transformation. *Mediterranean Politics*, 21(1), 23–43.

⁴³⁸ Amnesty International. (2013), *op.,cit.*

⁴³⁹ Amnesty International. (2023). *Égypte. La « décennie de la honte » : des centaines de personnes tuées en toute impunité lors du massacre de Rabaa*. Amnesty International.

⁴⁴⁰ Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256.

2.3.3 Les instruments de la sécuritisation : de la désignation terroriste à l'ancrage constitutionnel

La sécuritisation des Frères musulmans ne reste pas cantonnée à l'acte discursif d'Al-Sissi, elle se cristallise progressivement dans des dispositifs juridiques et institutionnels, inscrits dans le droit et les pratiques égyptiennes⁴⁴¹. En effet, les fragilités organisationnelles et structurelles de la présidence de Morsi, en plus d'être exploitée par les acteurs de l'establishment, s'achève sur un coup d'État militaire, qui marque le retour de l'armée au cœur du pouvoir politique⁴⁴². En particulier, après le massacre de *Raba'a*, la répression et la criminalisation qui visent la *Gama'a* constituent un changement radical, dans ses relations avec l'État égyptien⁴⁴³. Ce faisant, les Frères musulmans sont considérés comme exclus de toute réintégration dans la vie politique et sociale égyptienne⁴⁴⁴. D'ailleurs, le nouveau régime d'Al-Sissi va plus loin que ses prédécesseurs, en remettant totalement en cause la marge de manœuvre dont bénéficiait le mouvement, notamment en ce qui concerne leurs activités caritatives et sociales⁴⁴⁵. En d'autres termes, la clandestinité totale, dans laquelle les Frères musulmans sont contraints aujourd'hui est bien différente que la « clandestinité ouverte » menée sous Moubarak⁴⁴⁶. Par conséquent, la désignation officielle de la Confrérie comme « organisation terroriste » en décembre 2013, marque ainsi le passage de la construction discursive de la menace en un dispositif juridique contraignant⁴⁴⁷. De ce fait, toute appartenance ou sympathie à l'égard des Frères musulmans, devient passible de cinq ans d'emprisonnement, condamnant ainsi ses membres à l'exil ou à la clandestinité totale⁴⁴⁸.

De plus, la sécuritisation des Frères musulmans a non seulement légitimé la prise de mesures exceptionnelles, mais elle a également installé un nouvel ordre constitutionnel, comme l'illustre concrètement la Constitution de 2014⁴⁴⁹. En intégrant une série de dispositifs structurels, comprenant, entre autres, le verrouillage du pouvoir militaire, « la criminalisation de l'islam

⁴⁴¹ Balzacq, T. (2011). *Securitization Theory: How Security Problems Emerge and Dissolve*. Routledge. ; Bernard-Maugiron, N. (2014). La Constitution égyptienne de 2014 est-elle révolutionnaire ? *La Revue des droits de l'homme*, 6.

⁴⁴² Pratt, N., & Rezk, D. *op.cit.*

⁴⁴³ Vannetzel, M. (2019). À quoi les Frères musulmans égyptiens ont-ils cru ? Considérations sur l'embrigadement idéologique, la croyance religieuse et la remise de soi. *Genèses*, 116(3), 49-76.

⁴⁴⁴ Ibidem.

⁴⁴⁵ Lahoud Tatar, C. (2017). Les Frères musulmans dans les monarchies du Golfe : entre intégration politique et répression. Fondation pour la Recherche Stratégique.

⁴⁴⁶ Lahoud Tatar, C. (2017). Les Frères musulmans dans les monarchies du Golfe : entre intégration politique et répression. Fondation pour la Recherche Stratégique.

⁴⁴⁷ Ibidem.

⁴⁴⁸ Ibidem.

⁴⁴⁹ Bernard-Maugiron, N. (2014). La Constitution égyptienne de 2014 est-elle révolutionnaire ? *La Revue des droits de l'homme*, 6

politique » et l'inscription de la logique sécuritaire dans la loi égyptienne⁴⁵⁰. En effet, la position du CSFA après la destitution de Morsi est particulièrement intéressante, étant donné que la Constitution de 2014, dans la continuité de la Constitution de 2012, n'a fait que consolider son autonomie⁴⁵¹. A cet égard, Daguzan identifie plusieurs dispositions problématiques au sein des textes constitutionnels ; il cite notamment la fidélité jurée des forces armées à la République et non au président élu et à la nomination du ministre de la Défense par le CSFA. La compétence des tribunaux étendus aux civils, en particulier pour les crimes liés au terrorisme, et le budget militaire échappant toujours au contrôle parlementaire⁴⁵². Selon lui, les textes constitutionnels soustraient ainsi l'armée de tout contrôle démocratique, en consacrant la domination de celle-ci dans l'ordre constitutionnel égyptien⁴⁵³. Ensuite, la Constitution de 2014 procède également à une forme de « criminalisation de l'islam politique », d'une part en confiant à Al-Azhar le monopole de l'interprétation religieuse, le texte constitutionnel prive de cette manière les Frères musulmans de leur principal argument de légitimation⁴⁵⁴.

De l'autre part, en interdisant la formation des partis politiques à référence religieuse, visant directement le « Partie Liberté et Justice » de la *Gama'a*, dont la légitimité politique est désormais interdite⁴⁵⁵. Plus encore, la lutte contre le terrorisme devient un impératif constitutionnel, consacré par l'article 237. Dans lequel, la frontière entre la notion de sécurité nationale et de terrorisme demeure floue, incluant non seulement les Frères musulmans mais aussi toute autre forme d'opposition au régime⁴⁵⁶. Pour Bernard-Maugiron, le texte constitutionnel de 2014 consacre en réalité les intérêts des corporatistes des institutions, qui ont d'ailleurs orchestrés la chute de Morsi, en particulier l'armée, la police, la magistrature ou encore Al-Azhar⁴⁵⁷. Au-delà de l'ancrage constitutionnel de la sécuritisation, la désignation terroriste attribuée à la *Gama'a* a également forgé les conditions de légitimation politique d'Al-

⁴⁵⁰ Ibidem.

⁴⁵¹ Daguzan, J.-F. (2017). L'armée et l'Égypte : l'âme et le pouvoir. *Maghreb - Machrek*, 231-232(1), 57-76.

⁴⁵² Ibidem.

⁴⁵³ Ibidem. ; Roll, S. (2016). Managing change: how Egypt's military leadership shaped the transformation. *Mediterranean Politics*, 21(1), 23-43.

⁴⁵⁴ Bernard-Maugiron, N. *op.cit.* ; Al-Anani, K. (2016). Inside the Muslim Brotherhood: Religion, identity, and politics. Oxford University Press Livres

⁴⁵⁵ Bernard-Maugiron, N. (2014). La Constitution égyptienne de 2014 est-elle révolutionnaire ? *La Revue des droits de l'homme*, 6 ; Al-Anani, K. (2016). Inside the Muslim Brotherhood: Religion, identity, and politics. Oxford University Press Livres

⁴⁵⁶ Ibidem.

⁴⁵⁷ Ibidem.

Sissi⁴⁵⁸. En se présentant à l'élection présidentielle, comme le seul garant de la stabilité⁴⁵⁹ face aux « chaos » laissés par les Frères musulmans⁴⁶⁰. En effet, le discours d'Al-Sissi du 26 mars 2014⁴⁶¹, s'inscrit dans la continuité de la sécuritisation de la *Gama'a*⁴⁶². Dans ce discours, Al-Sissi apparaît en uniforme militaire « pour la dernière fois », avant de démissionner de ses fonctions de ministre de la Défense, pour se porter candidat⁴⁶³. En particulier, Al-Sissi construit sa candidature autour d'une rhétorique du sacrifice, en la présentant non pas comme une ambition personnelle mais comme la continuité de sa mission au service de la nation⁴⁶⁴.

En opposant sa longue carrière au sein de l'appareil d'État à celle de Morsi, qu'il présente comme étranger aux institutions étatiques, Al-Sissi délégitime son prédécesseur tout en consolidant sa propre légitimité⁴⁶⁵. De fait, la transition visuelle de l'uniforme militaire au « costume présidentiel », lui permet de transformer l'élection en plébiscite, validant une autorité qu'il exerce déjà, depuis la destitution de Morsi⁴⁶⁶. D'ailleurs, le registre symbolique employé par Al-Sissi, trouve immédiatement un écho favorable au sein de la population pour laquelle l'armée demeure, en dépit des bouleversements de la transition, le symbole de l'unité nationale et la garante historique de l'État égyptien⁴⁶⁷. Plus encore, lors de son premier interview télévisé en mai 2014, Al-Sissi emploie une rhétorique de légitimation particulièrement intéressante, quasi tous les enjeux politiques sont présentés comme des questions de sécurité nationale, condensés dans un programme, tenu en deux mots « sécurité et stabilité »⁴⁶⁸. A ce

⁴⁵⁸ Balzacq, T. (2011). *Securitization Theory: How Security Problems Emerge and Dissolve*. Routledge. ; Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256.

⁴⁵⁹ « Les années récentes de notre histoire nous ont démontré que personne ne peut devenir président de l'Égypte contre la volonté du peuple et sans son soutien. Personne, jamais, ne peut forcer les Égyptiens à voter pour un président dont ils ne veulent pas. Cette période est révolue. Aussi je me tiens devant vous, humblement, pour déclarer mon intention d'être candidat à la présidence de la République arabe d'Égypte. Seul votre soutien pourra me donner ce grand honneur ».

« Je me tiens devant vous pour parler avec vous le langage du cœur, comme nous en avons l'habitude. Je vous dis que je répondrai à la demande d'un grand nombre d'Égyptiens qui ont fait appel à moi pour être candidat à cette honorable fonction... Je me considère, aujourd'hui tout autant qu'hier, comme un soldat dévoué au service du pays. À tout ce que commandera le peuple je répondrai présent. Et je resterai toujours au service de ce pays quel que soit le titre que les Égyptiens m'accorderont ».

Quand l'élection (re)devient un plébiscite : La restauration autoritaire à l'aune du leadership politique en Égypte. *Politique africaine*, 146(2), 29-48.

⁴⁶⁰ Ibidem.

⁴⁶¹ « J'ai passé toute ma vie en tant que soldat de cette patrie, servant ses espoirs et ses aspirations, et je continuerai à le faire. Ceci est un moment très significatif pour moi. La première fois que j'ai revêtu la tenue militaire, c'était en 1970 en tant que cadet de 15 ans du lycée des forces armées (Air Force High School), il y a de cela presque 45 ans. Je m'enorgueillis de porter cet uniforme pour défendre le pays, et aujourd'hui je l'enlève, aussi pour défendre le pays ». Boutaleb, A. *op., cit.*

⁴⁶² Ibidem. Pratt, N., & Rezk, D. *op., cit.*

⁴⁶³ Ibidem.

⁴⁶⁴ Boutaleb, A. *op., cit.*

⁴⁶⁵ Ibidem.

⁴⁶⁶ Ibidem.

⁴⁶⁷ Boutaleb, A. (2017). Quand l'élection (re)devient un plébiscite : La restauration autoritaire à l'aune du leadership politique en Égypte. *Politique africaine*, 146(2), 29-48.

⁴⁶⁸ Ibidem.

registre sécuritaire, s'ajoute une rhétorique de la piété, Al-Sissi puisse, en effet, dans ses souvenirs personnels pour promouvoir une vision « orthodoxe » et apaisée de l'islam, construisant de cette manière un contre-modèle implicite à l'islam politique des Frères musulmans⁴⁶⁹. Un discours qui résonne néanmoins auprès d'une population lassée par les surenchères de la religiosité islamiste⁴⁷⁰. Par conséquent, le plébiscite remporté à 96,9% des voix constitue dès lors la validation populaire d'un ordre sécuritaire, dont les conditions ont été délibérément construites⁴⁷¹.

3. Conclusion générale

Tout au long de ce travail, nous avons tenté de démontrer que la désignation « terroriste » des Frères musulmans d'Égypte, en décembre 2013, n'est pas une réaction spontanée à une menace réelle, mais l'aboutissement d'une menace délibérément construite. Pour cela, nous avons mobilisé la théorie de la sécuritisation, en articulant l'approche de l'École de Copenhague et celle de Balzacq⁴⁷², la théorie nous a permis de déconstruire cette désignation et d'en retracer le processus de construction. Dès lors, nous avons envisagé la désignation terroriste non pas comme le point de départ de notre analyse, mais comme l'aboutissement d'une construction progressive de la menace, qui a renforcé sa crédibilité et sa légitimité auprès de la population égyptienne. Plus particulièrement, en mobilisant les outils analytiques de la sécuritisation, à savoir, l'acteur sécurisant, l'objet référent, le contexte, l'audience habilitante et les instruments de sécuritisation⁴⁷³, le cadre théorique nous a permis de mettre en évidence les mécanismes par lesquels, cette construction a été rendue possible. En particulier, le processus de sécuritisation des Frères musulmans n'a pu se déployer qu'à partir d'un ensemble de conditions de félicité, préalablement réunies⁴⁷⁴. Le contexte de polarisation politique et la détérioration de la situation économique dès 2011, ont constitué un terrain favorable à la réception du discours sécuritaire⁴⁷⁵.

Les fragilités structurelles et organisationnelles des Frères musulmans, une fois le président Morsi arrivé au pouvoir, ont été exploitées par l'acteur sécurisant et largement relayées par les

⁴⁶⁹ Ibidem.

⁴⁷⁰ Ibidem.

⁴⁷¹ Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256.

⁴⁷² Balzacq, T. (2011). *Securitization theory: How security problems emerge and dissolve*. Routledge.

⁴⁷³ Ibidem.

⁴⁷⁴ Balzacq (2005) — "The Three Faces of Securitization: Political Agency, Audience and Context", dans *European Journal of International Relations*.

⁴⁷⁵ Ketchley, N. (2017). *Egypt in a Time of Revolution: Contentious Politics, 1882–2014*. Cambridge University Press.

médias privés, rendant de cette manière la construction de la menace recevable⁴⁷⁶. Plus encore, la légitimité historique de l'armée comme garante de l'unité nationale, a conféré à l'acteur sécurisant l'autorité symbolique nécessaire pour porter l'acte sécurisant⁴⁷⁷. Dès lors, l'analyse du processus de sécuritisation s'est ensuite déployée en trois temps – l'acte discursif, le tournant coercitif et l'institutionnalisation progressive. En effet, à travers le discours du 3 juillet 2013, le maréchal Al-Sissi désigne les Frères musulmans comme une menace existentielle pour l'État égyptien, en transformant la crise politique actuelle en une situation de menace sécuritaire⁴⁷⁸. Cet acte discursif a trouvé une audience habilitante réceptive, dont l'adhésion a rendu possible le passage au tournant coercitif. Ainsi, la construction discursive de la menace s'est traduite en une violence d'État, illustrée d'ailleurs par la dispersion violente des rassemblements pro-Morsi à *Raba'a* et *Nahda* en août 2013, marquant dès lors le début d'une série de mesures coercitives à l'encontre de la *Gama'a*⁴⁷⁹. Le processus de sécuritisation s'est déployé progressivement jusqu'à se cristalliser dans des dispositifs juridiques.

La désignation terroriste des Frères musulmans apparaît ainsi comme le point d'ancrage d'un processus progressivement construit. En s'appuyant sur l'approche sociologique de Balzacq, la sécuritisation ne s'arrête pas à la désignation terroriste, elle se prolonge et se consolide dans des dispositifs juridiques et institutionnels, qui assurent sa pérennité⁴⁸⁰. En effet, l'adoption de la Constitution de janvier 2014, illustre l'ancrage juridique de cet ordre sécuritaire, notamment à travers l'interdiction de la formation des partis religieux ou encore l'article 272⁴⁸¹. Dans lequel, la menace sécuritaire se trouve désormais étendue à toute autre forme d'opposition politique au régime bien au-delà de la seule menace frériste. Plus encore, l'élection présidentielle de mai 2014 parachève ce processus de sécuritisation, en ratifiant publiquement un ordre sécuritaire déjà construit⁴⁸². Autrement dit, chaque instrument a rendu le précédent irréversible, c'est-à-dire que la désignation terroriste a rendu la répression légitime, la constitution a désormais ancré la désignation dans le droit, et ensuite l'élection a ratifié la

⁴⁷⁶ Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256.

⁴⁷⁷ Al-Anani, K. (2016). *Inside the Muslim Brotherhood: Religion, identity, and politics*. Oxford University Press

⁴⁷⁸ Letourneau, J.-F. (2019). The perils of power: before and after the 2013 military coup in Egypt. *British Journal of Middle Eastern Studies*, 46(1), 208–213.

⁴⁷⁹ Amnesty International. (2014). *Egypt: Roadmap to repression: No end in sight to human rights violations*. MDE 12/005/2014. 23 janvier 2014.

⁴⁸⁰ Balzacq (2005) — "The Three Faces of Securitization: Political Agency, Audience and Context", dans *European Journal of International Relations*.

⁴⁸¹ Bernard-Maugiron, N. (2014). La Constitution égyptienne de 2014 est-elle révolutionnaire ? *La Revue des droits de l'homme*, 6

⁴⁸² Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256.

constitution dans le champ politique. En bref, la sécuritisation des Frères musulmans d'Égypte se distingue d'une simple répression, les instruments mobilisés s'accumulent et se renforcent mutuellement de manière délibérée, dont la désignation terroriste de la *Gama'a* constitue le point de cristallisation.

Ce travail, bien qu'il soit analytiquement intéressant, s'est toutefois heurté à des difficultés méthodologiques qu'il convient de mentionner. En particulier, les travaux scientifiques sur les Frères musulmans d'Égypte sont certes riches et abondants, mais les travaux qui analysent explicitement la période post-2013, sous l'angle de la sécuritisation restent néanmoins peu nombreux. A cet égard, comme le souligne certains chercheurs, les difficultés d'accès aux sources découlent en réalité du contexte politique lui-même. Tels que la fermeture progressive du champ académique égyptien, marquée par des intimidations, des surveillances accrues et des menaces visant les chercheurs et les étudiants. A cela s'ajoute l'emprisonnement et la mort des journalistes, rendant ainsi le terrain inaccessible et toute analyse de la période post-2013 incomplète⁴⁸³. Ainsi, l'article de Pratt et Rezk (2019) a été la référence principale de mon travail qui m'a permis de structurer mon approche, en gardant cette posture constructiviste⁴⁸⁴. Ensuite, l'accès aux sources primaire principalement médiatiques s'est révélé difficile, les archives arabophones étant peu accessibles, la rhétorique médiatique et les slogans mobilisés ont dû être reconstitués à partir de sources secondaires qui les mentionnent, complétées par des recherches dans des sources médiatiques plutôt contemporaines et occidentales.

L'identification de l'audience habilitante a constitué une limite supplémentaire, la multiplicité des acteurs ayant joué un rôle dans la légitimation de la sécuritisation, bien au-delà du seul public égyptien, rendant difficile toute délimitation de l'audience au sens de Balzacq. Par ailleurs, une analyse comparative aurait constitué un prolongement pertinent de ce travail, en comparant le cas égyptien avec celui de la Tunisie ou encore celui des Émirats arabes unis. En effet, contrairement aux Frères musulmans d'Égypte, le parti politique *Ennahda*, quant à lui, est parvenu à s'intégrer au jeu politique et à négocier sa place dans le système, une analyse comparative aurait permis de comprendre pourquoi un même type d'acteur islamiste a été sécuritisé dans un pays et pas dans un autre. Dans le cas des Émirats arabes unis, les Frères musulmans ont été désigné comme organisation terroriste un an après l'Égypte, une telle

⁴⁸³ Boutaleb, A. (2017). Quand l'élection (re)devient un plébiscite : La restauration autoritaire à l'aune du leadership politique en Égypte. *Politique africaine*, 146(2), 29-48. <https://doi.org/10.3917/polaf.146.0029>.

⁴⁸⁴ Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239-256.

comparaison aura permis d'examiner si le modèle égyptien a été exporté et reproduit. Enfin, au-delà du cas égyptien, la sécuritisation des Frères musulmans soulève un point crucial, celui du rôle des acteurs externes, notamment les États-Unis et les monarchies du Golfe, dans la construction et la légitimation internationale et régionale de la désignation terroriste, prolongeant de cette manière la réflexion au-delà des frontières égyptiennes.

Annexe

Concepts clés ⁴⁸⁵	Questions guides	Indicateurs observables
Phase 1 — Traitement ordinaire de l'enjeu		
Politique ordinaire	Comment l'enjeu était-il traité avant la sécuritisation ? Dans quel secteur s'inscrit-il ?	Procédures habituelles, institutions compétentes, normes en vigueur
Phase 2 — Construction de la menace		
Acteur sécurisant	Qui énonce le discours ? Quelle légitimité possède-t-il ?	Gouvernement, armée, partis politique, experts, médias, société civile
Objet référent	Qu'est-ce qui est présenté comme menacé ? Qu'est-ce qu'il faut protéger ?	État, nation, population, identité culturelle, valeurs partagées
Menace existentielle	En quoi la menace est-elle existentielle ? Pourquoi est-elle urgente ?	Lexique alarmiste, référence à la survie, l'urgence, au danger, cadrage ami/ennemi
Phase 3 — Acte de sécuritisation		
Discours performatif	Comment la menace est-elle formulée ? Comment justifie-t-il une action exceptionnelle ?	Rhétorique d'urgence, appel à l'exception, mesures exceptionnelles, reprise discursive
Répertoire sémantique	Quels mots et expressions sont mobilisés ? Le discours fait-il appel à des références partagées ?	Références historiques, images familières, vocabulaire ancré culturellement
Phase 4 — Réception et validation par le public		
Public habilitant	Quel public est-il visé ? Le public adhère-t-il au discours ?	Soutien moral et formel, reprise médiatique, absence de contestation
Contexte	Dans quel contexte le discours apparaît-il ? Quelles conditions rendent ce discours crédible ?	Crise, tensions préexistants, événement déclencheur, contexte régional
Phase 5 — Institutionnalisation des mesures d'exceptions		
Instruments & outils	Quels instruments et outils sont mobilisés ? Comment concrétisent-ils la sécuritisation ?	Lois, décrets, protocoles, surveillance, dispositifs, politique spéciale

⁴⁸⁵ Schéma élaboré par l'auteur sur base de Buzan, B., Wæver, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. Lynne Rienner. ; Balzacq, T. (2005). The three faces of securitization: Political agency, audience and context. *European Journal of International Relations*, 11(2), 171–201.

Bibliographies

- Ouvrages

Al-Anani, K. (2016). *Inside the Muslim Brotherhood: Religion, identity, and politics*. Oxford University Press.

Austin, J.L. (1962). *How to do things with words*. Oxford University Press.
https://pure.mpg.de/rest/items/item_2271128/component/file_2271430/content

Abul-Magd, Z. (2017). *Militarizing the Nation: The Army, Business, and Revolution in Egypt*. Columbia University Press. <https://doi.org/10.7312/abul17062>

Balzacq, T. (2011). *Securitization theory: How security problems emerge and dissolve*. Routledge.

Booth, K. (2007). *Theory of world security*. Cambridge University Press.

Bourdieu, P. (1991). *Language and symbolic power*. Harvard University Press.
https://monoskop.org/images/4/43/Bourdieu_Pierre_Language_and_Symbolic_Power_1991.pdf

Burke, K. (1950). *A rhetoric of motives*. Prentice-Hall.
http://www.communicationcache.com/uploads/1/0/8/8/10887248/kenneth_burke_-_a_rhetoric_of_motives_1950.pdf

Buzan, B. (1991). *People, states and fear: An agenda for international security studies in the post-cold war era* (2nd ed.). Harvester Wheatsheaf.

Buzan, B., Wæver, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. Lynne Rienner.

Clark, J. A. (2004). *Islam, Charity, and Activism: Middle-Class Networks and Social Welfare in Egypt, Jordan, and Yemen*. Indiana University Press.

Gramsci, A. (1971). *Selections from the Prison Notebooks* (Q. Hoare & G. Nowell Smith, Eds. & Trans.). Lawrence and Wishart. <https://files.libcom.org/files/Gramsci%20-%20Selections%20from%20the%20Prison%20Notebooks.pdf>

Holbraad, M., & Pedersen, M. A. (2012). *Times of security: Ethnographies of fear, protest and the future*. Routledge.

Hopf, T. (2002). *Social construction of international politics: Identities and foreign policies, Moscow, 1955 and 1999*. Cornell University Press.
https://books.google.be/books/about/Social_Construction_of_International_Pol.html?id=-GbKybQavBYC&redir_esc=y

Kandil, H. (2012). *Soldiers, spies, and statesmen: Egypt's road to revolt*. Verso.

Ketchley, N. (2017). *Egypt in a Time of Revolution: Contentious Politics, 1882–2014*. Cambridge University Press. <https://scispace.com/pdf/egypt-in-a-time-of-revolution-contentious-politics-and-the-3jgemu3k2i.pdf>

Krause, K., & Williams, M. C. (1997). *Critical security studies: Concepts and cases*. University of Minnesota Press.

Levitsky, S., & Way, L. (2010). *Competitive Authoritarianism: Hybrid Regimes After the Cold War*. Cambridge University Press. <https://fsi-live.s3.us-west-1.amazonaws.com/s3fs-public/evnts/media/Levitsky-Way-Stanford.pdf>

Ottaway, D. B. (2017). *The Arab world upended: Revolution and its aftermath in Tunisia and Egypt*. Lynne Rienner Publishers.

Schmitt, C. (2005). *Political Theology: Four Chapters on the Concept of Sovereignty* (G. Schwab, Trans.). [https://syllabus.pirate.care/library/Carl%20Schmitt/Political%20theology_%20Four%20chapters%20on%20the%20concept%20of%20sovereignty%20\(461\)/Political%20theology_%20Four%20chapters%20on%20the%20c%20-%20Carl%20Schmitt.pdf](https://syllabus.pirate.care/library/Carl%20Schmitt/Political%20theology_%20Four%20chapters%20on%20the%20concept%20of%20sovereignty%20(461)/Political%20theology_%20Four%20chapters%20on%20the%20c%20-%20Carl%20Schmitt.pdf)

Springborg, R. (2017). *Egypt*. Polity Press.

Wickham, C. R. (2013). *The Muslim Brotherhood: Evolution of an Islamist Movement*. Princeton University Press. <http://www.jstor.org/stable/j.ctt2jc8xv>

- Chapitres d'ouvrages

Abdelrahman, M. (2014). L'ascension et la chute des Frères musulmans dans l'ère post-Moubarak. Dans D. Lacorne, J. Vaïsse et J. Willaime *La Diplomatie au défi des religions : Tensions, guerres, médiations* (p. 109-127). Odile Jacob. <https://doi.org/10.3917/oj.lacor.2014.01.0109>

Balzacq, T. (2011). A theory of securitization: Origins, core assumptions, and variants. In T. Balzacq (Ed.), *Securitization theory: How security problems emerge and dissolve* (pp. 1–30). Routledge. <https://www.taylorfrancis.com/chapters/edit/10.4324/9780203868508-8/theory-securitization-origins-core-assumptions-variants-thierry-balzacq>

Léonard, S., & Kaunert, C. (2011). Reconceptualizing the audience in securitization theory. In T. Balzacq (Ed.), *Securitization theory: How security problems emerge and dissolve* (pp. 57–76). Routledge. <https://pure.southwales.ac.uk/en/publications/reconceptualizing-the-audience-in-securitization-theory/>

Pieret, D. (2016). Chapitre III. Anciens instruments, nouveaux usages. In *Les frontières de la mondialisation*. Liège: Presses universitaires de Liège. <https://doi.org/10.4000/books.pulg.7351>

Wæver, O. (1995). Securitization and desecuritization. In R. Lipschutz (Ed.), *On security* (pp. 46–86). Columbia University Press. <https://www.libraryofsocialscience.com/assets/pdf/Waever-Securitization.pdf>

- Articles scientifiques

al-Anani, K. (2019). Rethinking the repression-dissent nexus: assessing Egypt's Muslim Brotherhood's response to repression since the coup of 2013. *Democratization*, 26(8), 1329–1341. <https://doi.org/10.1080/13510347.2019.1630610>

Balzacq, T. (2005). The three faces of securitization: Political agency, audience and context. *European Journal of International Relations*, 11(2), 171–201. <https://scispace.com/pdf/the-three-faces-of-securitization-political-agency-audience-x645r8qe94.pdf>

Balzacq, T. (2016). Chapitre 3 - Le constructivisme. *Théories de la sécurité : Les approches critiques* (p. 165-250). Presses de Sciences Po. <https://shs.cairn.info/theories-de-la-securite--9782724618150-page-165?lang=fr>

Bolliger, R., Elmenshawy, M., & Weilandt, R. (2016). The military, the media and public perceptions in Egypt: Communication and civil-military relations. DCAF. https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/Egypt_Civil_Paper3_ENG.pdf

Boutaleb, A. (2017). Quand l'élection (re)devient un plébiscite : La restauration autoritaire à l'aune du leadership politique en Égypte. *Politique africaine*, 146(2), 29-48. <https://doi.org/10.3917/polaf.146.0029>

Brown, N. J. (2013). Egypt's failed transition. *Journal of Democracy*, 24(4), 45-58. <https://www.journalofdemocracy.org/articles/tracking-the-arab-spring-egypts-failed-transition/>

Côté, A. (2016). Agents without agency: Assessing the role of the audience in securitization theory. *Security Dialogue*, 47(6), 541–558. <https://www.jstor.org/stable/26293812>

Daguzan, J.-F. (2017). L'armée et l'Égypte : l'âme et le pouvoir. *Maghreb - Machrek*, 231-232(1), 57-76. <https://doi.org/10.3917/machr.231.0057>

Droz-Vincent, P. (1999). Le militaire et le politique en Égypte. *Monde Arabe*, 165(3), 16-35. <https://doi.org/10.3917/machr1.165.0016>

Elyachar, J. (2014). Upending Infrastructure: Tamarod, Resistance, and Agency after the January 25th Revolution in Egypt. *History and Anthropology*, 25(4), 452-471. <https://doi.org/10.1080/02757206.2014.930460>

Ferrié, J.-N. (2008). Les Frères musulmans égyptiens et la modération. *Maghreb-Machrek*, 194, 25-37. https://shs.hal.science/halshs-00272059/file/Les_Freres_musulmans_et_la_moderation_-_MagMach.pdf

Gerschewski, J. (2013). The three pillars of stability: Legitimation, repression, and co-optation in autocratic regimes. *Democratization*, 20(1), 13–38. <https://www.econstor.eu/bitstream/10419/200982/1/f-17712-full-text-Gerschewski-Pillars-v2.pdf>

- Greenwood, M. T., & Wæver, O. (2013). Copenhagen–Cairo on a roundtrip: A security theory meets the revolution. *Security Dialogue*, 44(5–6), 485–506.
<http://sdi.sagepub.com/content/44/5-6/485.short>
- Hafez, K. (2015). Radically polarized publics and the demise of media freedom in Egypt. *Égypte/Monde Arabe*, 12(1), 37–49. <https://doi.org/10.4000/ema.3397>
- Hamoud, M. (2019). Egypt's military coup of 2013: An analysis of the private press in 112 days. *New Middle Eastern Studies*, 9(2), 133–148.
<https://biblio.ugent.be/publication/8627483>
- Heydemann, S. (2007). Upgrading Authoritarianism in the Arab World. Brookings Institution.
<https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/10arabworld.pdf>
- Huysmans, J. (1998). Security! What do you mean? From concept to thick signifier. *European Journal of International Politics*, 4(2), 226–255.
<https://doi.org/10.1177/1354066198004002004>
- Iveković, I., Traduit de l'anglais par Khellef, D. (2012). Le printemps égyptien de 2011. *NAQD*, 29(1), 119–155. <https://doi.org/10.3917/naqd.029.0119>
- Joya, A. (2020). The military and the state in Egypt: class formation in the post-Arab uprisings. *British Journal of Middle Eastern Studies*, 47(5), 681–701.
<https://www.jstor.org/stable/48633129>
- KETCHLEY, N. (2014). "The army and the people are one hand!" Fraternization and the 25th January Egyptian Revolution. *Comparative Studies in Society and History*, 56(1), 155–186.
<http://www.jstor.org/stable/43908286>
- Le Gouriellec, S. (2018). Sécuritisation et construction d'un complexe de sécurité régional dans la Corne de l'Afrique. *Études internationales*, 49(1), 83–104.
<https://doi.org/10.7202/1050545ar>
- Letourneau, J.-F. (2019). The perils of power: before and after the 2013 military coup in Egypt. *British Journal of Middle Eastern Studies*, 46(1), 208–213.
<https://www.jstor.org/stable/48541294>
- Mabon, S. (2018). The Copenhagen School goes global: Securitisation in the Non-West. *Global Discourse*, 8(1), 1–10. <https://doi.org/10.1080/23269995.2018.1424686>
- Martin, M. (2018). L'Égypte après Sadate. In *Notes et articles sur l'Égypte*. Le Caire: CEDEJ - Égypte/Soudan. <https://doi.org/10.4000/books.cedej.1749>
- McDonald, M. (2008). Securitization and the construction of security. *European Journal of International Relations*, 14(4), 563–587. <https://ir101.co.uk/wp-content/uploads/2017/11/mcdonald-securitization-and-the-construction-of-security.pdf>
- Mirshak, N. (2023). The Muslim Brotherhood in Egypt: A Gramscian re-examination. *Current Sociology*, 71(3). <https://doi.org/10.1177/00113921211039273>

- Monnier, A. (2017). Habitus. Dans *Publicationnaire : dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. <http://publicationnaire.humanum.fr/notice/habitus/>
- Oishi, E. (2006). Austin's speech act theory and the speech situation. *Esercizi Filosofici*, 1, 1–14. <https://sites.units.it/eserfilo/art106/oishi106.pdf>
- Olsson, C. (2015). De la sécurité à la violence organisée : tropismes et points aveugles de « l'école de Copenhague ». *Études internationales*, 46(2-3), 211–230. <https://doi.org/10.7202/1035178ar>
- Pratt, N., & Rezk, D. (2019). Securitizing the Muslim Brotherhood: State violence and authoritarianism in Egypt after the Arab Spring. *Security Dialogue*, 50(3), 239–256. <https://doi.org/10.1177/0967010619830043>
- Roccu, R. (2013). David Harvey in Tahrir Square: the dispossessed, the discontented and the Egyptian revolution. *Third World Quarterly*, 34(3), 423–440. <https://doi.org/10.1080/01436597.2013.785338>
- Roe, P. (2008). Actor, audience(s) and emergency measures: Securitization and the UK's decision to invade Iraq. *Security Dialogue*, 39(6), 615–635. <http://www.jstor.org/stable/26299819>
- Roll, S. (2016). Managing change: how Egypt's military leadership shaped the transformation. *Mediterranean Politics*, 21(1), 23–43. <https://doi.org/10.1080/13629395.2015.1081452>
- Salter, M. B. (2008). Securitization and desecuritization: A dramaturgical analysis of the Canadian Air Transport Security Authority. *Journal of International Relations and Development*, 11(4), 321–349. <https://link.springer.com/article/10.1057/jird.2008.20>
- Sayigh, Y. (2019). Owners of the Republic: An Anatomy of Egypt's Military Economy. Carnegie Middle East Center. <https://carnegieendowment.org/research/2019/12/owners-of-the-republic-an-anatomy-of-egypts-military-economy>
- Selim, G. M. (2015). Egypt under SCAF and the Muslim Brotherhood: The triangle of counter-revolution. *Arab Studies Quarterly*, 37(2), 177–199. <https://www.scienceopen.com/hosted-document?doi=10.13169/arabstudquar.37.2.0177>
- Springborg, R. (2011). The Political Economy of the Arab Spring. *Mediterranean Politics*, 16(3), 427–433. <https://doi.org/10.1080/13629395.2011.613678>
- Stritzel, H. (2007). Towards a theory of securitization: Copenhagen and beyond. *European Journal of International Relations*, 13(3), 357–383. <https://vlex.co.uk/vid/towards-theory-of-securitization-874282799>
- Vannetzel, M. (2019). À quoi les Frères musulmans égyptiens ont-ils cru ? Considérations sur l'embrigadement idéologique, la croyance religieuse et la remise de soi. *Genèses*, 116(3), 49–76. <https://doi.org/10.3917/gen.116.0049>
- Vuori, J.A. (2008). Illocutionary Logic and Strands of Securitization: Applying the Theory of Securitization to the Study of Non-Democratic Political Orders. *European Journal of International Relations*, 14, 65–99. <https://doi.org/10.1177/1354066107087767>

Wetherell, M. (1998). Positioning and interpretative repertoires: Conversation analysis and post-structuralism in dialogue. *Discourse & Society*, 9(3), 387–412.
<https://doi.org/10.1177/0957926598009003005>

Williams, M. C. (2003). Words, Images, Enemies: Securitization and International Politics. *International Studies Quarterly*, 47(4), 511–531. <http://www.jstor.org/stable/3693634>

Zeghal, M. (2002). Religion et politique en Islam : islamismes, réformismes et institutions religieuses. *Annuaire de l'EHESS*. <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15481>

- Rapports et documents institutionnels

Abdulla, R. (2013). Mapping digital media: Egypt. Open Society Foundations.
<https://www.opensocietyfoundations.org/uploads/9c6d2b03-8fb7-43e3-94a9-4ba2e00ff595/mapping-digital-media-egypt-20130823.pdf>

Amnesty International. (2013). Égypte : Une nouvelle loi relative aux manifestations donne carte blanche aux forces de sécurité (PRE01/622/2013). Amnesty International.
<https://www.amnesty.org/fr/wp-content/uploads/sites/8/2021/06/pre016222013fr.pdf>

Amnesty International. (2014). Egypt: Roadmap to repression: No end in sight to human rights violations. MDE 12/005/2014. 23 janvier 2014.
<https://www.amnesty.org/en/documents/mde12/005/2014/en/>

Amnesty International. (2023, 14 août). Égypte. La « décennie de la honte » : des centaines de personnes tuées en toute impunité lors du massacre de Rabaa. Amnesty International.
<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2023/08/egypt-decade-of-shame-since-hundreds-killed-with-impunity-in-rabaa-massacre/>

Human Rights Watch. (2014). All according to plan: The Rab'a massacre and mass killings of protesters in Egypt. <https://www.hrw.org/report/2014/08/12/all-according-plan/raba-massacre-and-mass-killings-protesters-egypt>

Kar, D., & Cartwright-Smith, D. (2010). Illicit financial flows from Africa: Hidden resource for development. *Global Financial Integrity*. https://gfintegrity.org/wp-content/uploads/2014/05/gfi_africareport_web.pdf

Lahoud Tatar, C. (2017). Les Frères musulmans dans les monarchies du Golfe : entre intégration politique et répression. *Fondation pour la Recherche Stratégique*.
<https://www.frstrategie.org/web/documents/programmes/observatoire-du-monde-arabo-musulman-et-du-sahel/publications/16.pdf>

Mansour, S. (2013). On the divide: Press freedom at risk in Egypt. *Committee to Protect Journalists*. <https://cpj.org/reports/2013/08/on-divide-egypt-press-freedom-military/>

Marty, P., Manceron, S., Le Mouél, C., & Schmitt, B. (2015). Le système agricole et alimentaire de la région Afrique du Nord – Moyen-Orient : une analyse rétrospective (1961-2012). INRA-DEPE, rapport d'étude pour l'Association PluriAgri.
<https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/systeme-agri-et-alimentaire-afriquen-moyen-orient-rapport-fr.pdf>

World Bank. (2012). Food price watch. Washington, DC: World Bank.
<https://documents1.worldbank.org/curated/en/851981468180274020/pdf/763900NEWS00Bo0Price0Watch0Nov02012.pdf>

- Sources en ligne et chapitres en ligne

Adly, A. (2014). The problematic continuity of Nasserisme. Jaddaliya.
<https://www.jadaliyya.com/Details/30469>

Ben Néfissa, S. (s.d.). La chute historique des Frères musulmans égyptiens : erreurs politiques, blocage idéologique et bureaucratisme organisationnel. Roma Tre Press, pp. 99-127. <https://romatrepress.uniroma3.it/wp-content/uploads/2020/03/La-chute-historique-des-Fr%C3%A8res-musulmans-%C3%A9gyptiens-1.pdf>

Pommier, S. (2023). Égypte. Les Frères musulmans à l'épreuve du pouvoir. Orient XXI.
<https://orientxxi.info/egypte-les-freres-musulmans-a-l-epreuve-du-pouvoir,6598>

- Sources médiatiques

Al Jazeera. (2011, January 27). Angry Egyptians defy protest ban.
<https://www.aljazeera.com/news/2011/1/27/angry-egyptians-defy-protest-ban>

Biffaud, O. (2011). En Égypte, les Frères musulmans cherchent surtout une reconnaissance. Le Monde. https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/02/08/en-egypte-les-freres-musulmans-cherchent-surtout-une-reconnaissance_1477073_3218.html

Daily News Egypt. (2013). Less than one third of Egyptians approve of Morsi's performance. Daily News Egypt. <https://www.dailynewsegypt.com/2013/06/25/less-than-one-third-of-egyptians-approve-of-morsis-performance/>

Gresh, A. (2013). Égypte, chroniques d'une contre-révolution (I). Nouvelles d'Orient, Le Monde Diplomatique. <https://blog.mondediplo.net/2013-08-26-Egypte-chroniques-d-une-contre-revolution-I>

Lecho.be. (2026, 9 janvier). France : le gouvernement envisage des législatives anticipées en mars. <https://www.lecho.be/economie-politique/europe/elections/france-le-gouvernement-envisage-des-legislatives-anticipees-en-mars/10643564.html>

Le Monde. (2013). Les Frères musulmans appellent au djihad contre Assad. https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2013/06/14/les-freres-musulmans-appellent-au-djihad-contre-assad_3430644_3218.html

Lumni Enseignement. (2013). La destitution du président égyptien Morsi par l'armée. Journal des 20 heures. <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000001809/la-destitution-du-president-egyptien-morsi-par-l-armee.html>

Prazan, M. (2014). Jihad, martyr et charia : le programme des Frères musulmans. France Inter.

RTBF. (2026, 13 janvier). États-Unis : l'administration Trump désigne des branches des Frères musulmans comme organisations terroristes. <https://www.rtb.be/article/etats-unis-l-administration-trump-designe-des-branches-des-freres-musulmans-comme-organisations-terroristes-11661036>

Roux, M. (2021, février). Place Tahrir, un symbole assiégé. Le Monde diplomatique, p. 12-13. <https://www.monde-diplomatique.fr/2021/02/ROUX/62762>

